

NOTES DE TERRAIN SUR L'AVIFAUNE DES GORGES SUD DU MASSIF CENTRAL ET DES CAUSSES

A la recherche du Vautour fauve

par Gérard BERTHET.

J'ai toujours été particulièrement attiré par l'étude et les recherches concernant les Vautours et le Gypaète. Aussi m'étais-je promis, depuis longtemps, de me mettre un jour à la recherche de ces fameux Vautours fauves du Massif Central dont mon regretté Maître Olivier MEYLAN et l'excellent artiste Robert HAINARD avaient observé deux exemplaires parmi les derniers, dans la vallée de la Jonte, le 29 mai 1932, et que GÉROUDET, en 1940, dans son ouvrage consacré en majeure partie aux Rapaces, mentionne comme « disparu récemment des Causses ». MEYLAN rappelait, il est vrai, en 1933, que les manuels, même les plus récents, HARTERT, *Practical Handbook*, MOLINEUX, MÉNEGAUX, entre autres, continuaient à ignorer la présence du Vautour fauve dans ces régions. Par contre l'ouvrage moderne, *The Handbook of British Birds* le signale dans les gorges du Tarn (3^e édition, vol. 3, p. 101).

Ce fut donc en 1943, malgré les difficultés résultant de l'occupation étrangère, que je me mis à étudier un premier programme de recherche des Vautours. Partant du principe très simple que ces oiseaux habitaient des gorges, je résolus d'explorer toutes celles un peu importantes du Sud du Massif Central, où les derniers Vautours pouvaient encore s'abriter. Consultant pour préparer ce programme, le dernier ouvrage du grand E.-A. MARTEL, *Les Causses Majeurs. Gorges du Tarn et Cévennes* (Millau, Imprimerie Artières et Maury, 1936), je mis au point un itinéraire de 9 jours, qui devait me conduire à visiter les gorges de l'Hérault, de la Vis, du Trévezel, de la Jonte, de la Dourbie et du Tarn, avec la traversée rapide d'une partie des causses de Saint-Maurice, de Campestre-Montdardier.

NOTES DE TERRAIN SUR L'AVIFAUNE DES GORGES SUD DU MASSIF CENTRAL ET DES CAUSSES

A la recherche du Vautour fauve

par Gérard BERTHET.

J'ai toujours été particulièrement attiré par l'étude et les recherches concernant les Vautours et le Gypaète. Aussi m'étais-je promis, depuis longtemps, de me mettre un jour à la recherche de ces fameux Vautours fauves du Massif Central dont mon regretté Maître Olivier MEYLAN et l'excellent artiste Robert HAINARD avaient observé deux exemplaires parmi les derniers, dans la vallée de la Jonte, le 29 mai 1932, et que GÉROUDET, en 1940, dans son ouvrage consacré en majeure partie aux Rapaces, mentionne comme « disparu récemment des Causses ». MEYLAN rappelait, il est vrai, en 1933, que les manuels, même les plus récents, HARTERT, *Practical Handbook*, MOLINEUX, MÉNEGAUX, entre autres, continuaient à ignorer la présence du Vautour fauve dans ces régions. Par contre l'ouvrage moderne, *The Handbook of British Birds* le signale dans les gorges du Tarn (3^e édition, vol. 3, p. 101).

Ce fut donc en 1943, malgré les difficultés résultant de l'occupation étrangère, que je me mis à étudier un premier programme de recherche des Vautours. Partant du principe très simple que ces oiseaux habitaient des gorges, je résolus d'explorer toutes celles un peu importantes du Sud du Massif Central, où les derniers Vautours pouvaient encore s'abriter. Consultant pour préparer ce programme, le dernier ouvrage du grand E.-A. MARTEL, *Les Causses Majeurs. Gorges du Tarn et Cévennes* (Millau, Imprimerie Artières et Maury, 1936), je mis au point un itinéraire de 9 jours, qui devait me conduire à visiter les gorges de l'Hérault, de la Vis, du Trévezel, de la Jonte, de la Dourbie et du Tarn, avec la traversée rapide d'une partie des causses de Saint-Maurice, de Campestre-Montdardier.

du causse Noir, du causse Méjean et de l'extrémité Ouest du Mont Lozère.

D'une façon plus détaillée, l'itinéraire parcouru fut le suivant :

1^{re} journée : Montpellier (Hérault), Gignac (Hérault), Aniane (Hérault), Pont du diable (Hérault).

2^e journée : Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault), causse de la Selle (Hérault), Brissac (Hérault), Ganges (Hérault).

3^e journée : Souteyrols (Hérault), Madières (limite du Gard et de l'Hérault), Saint-Maurice (Hérault), Navacelles (limite du Gard et l'Hérault).

4^e journée : Blandas (Gard), Alzon (Gard), Sauclières (Aveyron), Saint-Jean-de-Bruel (Aveyron).

5^e journée : Nant (Aveyron), Trèves (Gard), La Claparouse (Gard), Revens (Gard).

6^e journée : La Roque Sainte-Marguerite (Aveyron), Le Monna (Aveyron), Millau (Aveyron), Aguessac (Aveyron), Le Rozier (limite de l'Aveyron et de la Lozère).

7^e journée : Le Truel (limite de l'Aveyron et de la Lozère), les Vignes (Lozère), la Malène (Lozère), Sainte-Enimie (Lozère).

8^e journée : Mas Saint-Chély (Lozère), Le Masdeval (Lozère), Cabane Rocanti (Lozère).

9^e journée : Florac (Lozère), Col de Montmirat (Lozère), Les Laubies (Lozère), Bagnols-les-Bains (Lozère), sur le Lot.

Mon travail ne consista pas seulement en recherches *de visu*, mais aussi en une véritable enquête, ne manquant jamais de me renseigner et de faire parler les habitants rencontrés des régions parcourues. Je ne pus faire, durant ce premier voyage, aucune observation du Vautour fauve, mais j'étais, malgré tout, satisfait, car j'avais acquis la certitude que cette espèce n'avait pas disparu des Causses (*Alauda*, XIII, 1941-1945, p. 96). Plus même, je connaissais les gorges où j'avais le plus de chances de la rencontrer.

Vint l'année 1944, l'année terrible. Il n'était guère possible de songer aux Vautours. En 1945, je fis un programme et fixai une date de départ, qu'un événement familial heureux ne me permit pas de prendre. Ce ne fut qu'en 1946, en 6 jours, du 7 au 12 mai inclus, que je pus repartir et terminer mon enquête, désormais d'autant plus resserrée, que deux dévoués correspondants, instruits par des photos et des descriptions, m'avaient donné, entre-temps, des indications complémentaires précieuses.

Durant ces deux expéditions, qui s'effectuèrent à bicyclette, avec un bagage de l'ordre de 30 kilos, et la première, la plus importante, avec ravitaillement entièrement assuré par mes propres moyens depuis le départ, et couchage sous la tente, j'ai pu observer enfin un Vautour fauve et un certain nombre d'autres espèces d'oiseaux. Ce sont ces observations que je relate ici.

* * *

Egretta garzetta garzetta (L.) 1766. Aigrette garzette.

Un individu est posé sur les graviers de l'Hérault, le 23 avril, vers 18 heures, près de Saint-Etienne d'Issensac (Hérault). Il semble fatigué. Je lui ai fait prendre le vol et il alla se reposer à quelques centaines de mètres plus loin.

Spatula clypeata (L.) 1758. Canard souchet.

Le 27 avril, vers 14 heures, j'ai observé 5 ♂ et 9 ♀, dormant sur l'eau, à l'abri dans une petite anse du lit du Tarn, non loin d'Aguessac (Aveyron). Oiseaux sans doute en migration et semblant fatigués.

Gyps fulvus fulvus (HABLIZI) 1783. Vautour fauve.

Lors de mon premier voyage, je procédai à des recherches minutieuses dans chacune des gorges citées au début de ces notes. Tout d'abord et grossièrement le résultat fut assez décevant. Aucune observation de Vautours ne fut possible. De nombreux habitants de ces régions furent interrogés. Les vagues indications obtenues laissaient peu d'espoir. Je pus rejoindre le pharmacien du Rozier (anciennement pharmacien à Millau), qui autrefois, était bien documenté. Lui non plus, ne me laissa pas d'espoir.

Cependant, certains des renseignements recueillis, tous notés, semblaient intéressants. Toute la difficulté résidait dans l'appréciation des renseignements fournis, car plus les informateurs étaient de bonne volonté, plus les informations étaient vagues ou, ce qui était plus grave, déformées. La confusion avec l'Aigle fauve était souvent manifeste, et celle, plus difficile à déceler, avec le *Pernoptera* d'Egypte en plumage de première année, non moins rare. Néanmoins, par l'étude, à tête reposée, des indications notées, par une lettre détaillée d'un correspondant dévoué, M. BOURRIER, que je trouvais, à mon retour, et par une certaine intuition, plus fré-

quente qu'on ne le croit généralement, rendue aisée, dans ce cas, par le fait que j'avais véritablement vécu pendant 9 jours dans l'atmosphère des « bouldrassières », j'acquis la presque certitude de la présence des Vautours dans les gorges du Sud du Massif Central.

Lors de mon deuxième voyage, à ma grande satisfaction, mes efforts furent récompensés. J'ai pu, par l'observation d'un individu, par des récits détaillés de « banquets » sur cadavres d'animaux et également par l'observation faite par un de mes correspondants que, durant la mauvaise saison, soit de novembre à la première quinzaine de février, l'espèce se rassemble, établir enfin d'une façon certaine que quelques Vautours fauves existent encore dans les Causses, peut-être une dizaine, au plus. Ces Vautours « hiverneraient » avec quelques rares *Perenoptères* et séjournent alors, en un groupe qui pourrait bien réunir la totalité des individus de l'espèce fréquentant encore la région, dans des cavernes inabordables, situées en haut d'un « formidable » rocher vertical, exposé en plein Sud et bien abrité des vents provenant d'autres directions. Les surfaces survolées par ce reliquat de colonie doivent être immenses et devraient comprendre approximativement les départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aveyron et de la Lozère.

Enfin, un matin du début de mai 1946, vers 7 h. 45, par temps orageux et assez couvert, mais beau, j'ai observé dans un site encore peu connu et d'une incomparable grandeur et dans des conditions exceptionnelles de bonne visibilité, parfois jusqu'à moins de 100 mètres, les évolutions d'un magnifique sujet probablement assez vieux.

Je me trouvais au bord d'une très haute falaise verticale que j'avais atteinte après avoir gravi un légère pente du côté du causse, pente qui me cachait la profondeur de la gorge. C'est en arrivant au sommet que, découvrant le vide immense, j'aperçus la silhouette inoubliable de l'oiseau qui, dans un rayon de soleil, décrivait des orbes, sans un mouvement des ailes, légèrement au-dessous du niveau auquel je me trouvais. Le Vautour fauve, — car, avec mes jumelles, je n'eus aucun doute sur son identité, — ne semblait pas se préoccuper le moins du monde de ma personne, ni de celle d'un habitant du pays, gardant des chèvres non loin, qui avait gravi la pente avec moi. Il continua ses orbes, à 300 ou 400 mètres de distance, et se rapprocha à moins de 100 mètres. Cependant, il montait assez lentement, puis plus vite, à partir du moment où il

dépassa la crête des falaises. Arrivé à 150 mètres environ au-dessus du niveau du causse, il l'aborda franchement, puis, continuant à monter de plus en plus haut, il se laissa dériver par le vent du Sud et je finis par le perdre de vue, très haut et très loin, dans le Nord.

L'impression est extraordinaire. C'est une seule et immense aile, le corps paraissant se confondre dans l'ensemble. La tête, qui paraît gris-clair, est, en effet, repliée dans le corps, et ne semble qu'un point en avant de celui-ci. La queue, un peu conique seulement, est courte. Cette queue ne m'a semblé ni aussi longue que le dessin



exécuté de main de maître à très longue distance par HAINARD le 29 mai 1932, ni surtout carrée, comme elle est représentée dans la silhouette de l'oiseau au vol de l'ouvrage de GÉROUDET (*Les Rapaces, les Colombins, les Gallinacés*, p. 45), ou dans la silhouette semblable du *Handbook of British Birds* (3^e édition, vol. III, p. 100), mais bien nettement conique, quoique sans exagération. La silhouette qui m'a semblé correspondre le plus parfaitement à l'oiseau que j'ai observé, en particulier en ce qui concerne le dessin de la queue, est celle du Dr ROCHON-DUVIGNEAUD, publiée dans le tiré à part sur la protection des Vautours, extrait du *Bulletin de la Fédération des Groupements français pour la protection des Oiseaux* du 2 avril 1929, pp. 50-56, et que je reproduis ci-dessus.

De près, la collerette blanche est nettement visible, dans sa partie supérieure, c'est-à-dire au-dessus du cou. Ceci, parce que j'ai eu la chance d'observer l'oiseau par-dessus. De cette situation, au-dessus de l'oiseau au vol, ce qui frappe le plus est la bi-coloration des parties supérieures des ailes. Le dos et les couvertures sont gris presque clair, les rémiges, brunes, paraissent presque noires. Vu d'en dessous, l'ensemble fait très sombre. Dans toutes ces appréciations, d'ailleurs, l'éclairage joue un rôle considérable.

Je n'ai pas vu l'oiseau donner un seul coup d'aile, sauf à un moment où, se trouvant assez haut déjà au-dessus du causse, les ailes donnèrent un seul battement, se réunissant presque en bas, à la verticale, et se remettant immédiatement à l'horizontale, comme

si l'oiseau avait dû se soutenir brusquement, par ce coup d'aile, dans un trou d'air. A part ce coup d'aile, ce fut un vol qui de loin semble un vol plané continu et lent, avec seulement un tangage accentué et fréquent. Enfin, et j'en viens à l'observation qui fut pour moi du plus vif intérêt, j'ai remarqué, alors, que l'oiseau exécutait ses orbes montants, qui plusieurs fois le rapprochèrent assez et jusqu'à 100 mètres environ du lieu de mon observation, l'extraordinaire et très ample vibration dont sont mues les rémiges primaires, et qui jouent évidemment un grand rôle dans la technique de vol du Vautour fauve. Cette vibration, très visible de près dans une bonne jumelle, peut se comparer, pour en donner une idée, à celle qui anime, par exemple, un porte-plume dont on a coincé la plume dans la fente d'un bureau et qu'on anime d'un fort mouvement.

Je sais que certains auteurs ont vu dans ce mouvement tout à fait remarquable des rémiges primaires un mouvement de torsion ou de rotation sur l'axe de la rémige (entre autres, le Dr ROCHON-DUVIGNEAUD). Cela est possible. Mon observation ne fut pas tellement longue. J'écris ici ce que j'ai cru observer.

Deux Percnoptères évoluaient non loin, dans la même gorge, au même moment, et disparurent pendant que j'observais le Vautour fauve.

Pour se rendre compte exactement de la densité actuelle de cette espèce, il faudrait un séjour d'une semaine ou deux, avec possibilité de disposer d'un cadavre d'animal de bonne taille.

D'après mon enquête, les raisons de sa disparition seraient, en premier lieu, la destruction qui en a été faite par les chasseurs locaux, et en second lieu, le manque de nourriture :

Destruction humaine : j'ai pu me rendre compte que la multiplicité des armes de chasse mises dans les mains de destructeurs « pour le plaisir », a permis l'anéantissement de nombreux individus. Plusieurs personnes se sont vantées auprès de moi, soit d'en avoir tué avec des « fusils à balles », soit d'en avoir tiré « à chevrotine ». Ces « malfaiteurs » reconnaissent, d'ailleurs, que ces meurtres sont inutiles, mais ils seraient prêts à tuer encore par distraction, par gloire, ou simplement par mauvais instinct de meurtre. Quelle éducation à faire ! Et il est probablement bien tard pour sauver l'espèce.

Manque de nourriture : j'ai pu me rendre compte également que

ce n'est pas seulement, comme on l'a dit, l'habitude prise par les paysans de jeter les animaux morts dans les *avens* qui a fait disparaître les Vautours par manque de nourriture, mais bien aussi, d'après toutes les personnes interrogées, l'obligation que les maires de chaque commune ont faite à leurs administrés d'enterrer les animaux morts. Cette obligation, qui découlerait d'Arrêtés préfectoraux assez rigoureusement observés (ceux-là !), pris après une campagne lancée, d'après ce que je crois, par MARTEL, auprès des pouvoirs publics, afin de faire cesser l'habitude qu'avaient prise les habitants, de temps immémorial, de jeter les animaux morts dans les *avens*. Ce fait, dont MARTEL avait pu se rendre compte lors des explorations de gouffres qu'il entreprit, avait l'énorme inconvénient de souiller les eaux de ruissellement et avait été la cause certaine d'un cas d'empoisonnement collectif important, mais il ne semble pas qu'il ait été généralisé. A cette époque, de nombreux animaux morts restaient encore exposés sur les causses et servaient de nourriture aux Vautours. A mon avis, les Arrêtés préfectoraux et municipaux mirent les habitants dans l'obligation de faire « disparaître » tous les animaux morts. Quelques-uns furent bien enterrés, mais la plupart furent précipités dans les *avens* et continuent à l'être. De sorte que non seulement le but cherché n'a pas été atteint, mais qu'au contraire la situation antérieure s'est aggravée. Et je connais bien tel *aven*, dans lequel les habitants jettent encore si fréquemment des cadavres d'animaux, que depuis la route, située à 15 mètres de l'ouverture, l'odeur pestilentielle le signale à l'attention, alors qu'en quelques jours, Vautours et Percnoptères auraient, à l'air libre, complètement nettoyé « la place » et laissé des os propres et blanchis.

Une bonne solution serait celle préconisée déjà par HEIM DE BALSAC en 1922, à savoir la création par les municipalités, de « parcs à Vautours » situés en plein causse, mais pas trop loin des villages, entourés de palissades, à l'abri des chiens errants, et où l'on traînerait les cadavres des animaux morts. Une légère prime pourrait être remise à cette occasion. Un double but serait ainsi atteint : la protection des eaux de ruissellement et la protection des Vautours. Je garantis qu'avec ce procédé et un minimum de propagande de protection auprès des porteurs de fusils, les populations de Vautours des causses redeviendraient ce qu'elles étaient il y a une vingtaine d'années.

Neophron perenopterus (L.) 1758. Vautour perenoptère.

En 1943, j'ai observé deux individus qui passèrent à la verticale, à 60 mètres de hauteur, traversant sans un coup d'aile le défilé par lequel passe la route du causse de la Selle (Hérault), et qui fait suite aux gorges de l'Hérault, au Nord de Saint-Guilhem-le-Désert. D'après l'enquête que j'ai faite, un nombre d'individus encore assez important fréquenterait tout l'été le cirque de Navacelles sur les gorges de la Vis. Aucun n'était visible le jour de mon passage, le 24 avril, mais 5 ou 6 auraient été vus quelques jours auparavant.

Enfin, ainsi que je l'ai écrit ci-dessus, deux Perenoptères évoluaient, début mai 1946, non loin du lieu de mon observation du Vautour fauve.

MEYLAN a observé, les 29 et 30 mai 1932, 2 individus évoluant dans la vallée de la Jonte. Un couple avait été observé au même endroit par MAYAUD les 13 et 15 mai de la même année, au-dessus du Truel. L'espèce est commune dans les canyons du Gardon et les Concluses (Gard), d'après HUGUES.

Circus cyaneus cyaneus (L.) 1766 *vel.* **Circus pygargus** (L.) 1758.

Busard Saint-Martin ou Busard de Montagu.

Une ♀, que j'ai hésité à nommer de l'une ou l'autre espèce, chassait au vol sur le Mont Lozère, à l'Ouest des principales crêtes, vers le lieu-dit Croix de Maître Vidal, le 30 avril vers 18 heures.

Accipiter nisus (L.) 1758. Epervier d'Europe.

Le 22 avril, vers 18 heures, un individu de grande taille chasse entre Gignac et Aniane (Hérault). Le 24 avril, un couple se pourchasse dans la vallée de la Vis, près de Madières (limite de l'Hérault et du Gard). Le 27 avril, j'ai observé un couple le long des rochers du Méjean, au-dessus du point de vue des Terrasses, dans la Jonte (limite de la Lozère et de l'Aveyron). Dans les gorges du Tarn et de ses affluents j'ai souvent hésité pour la détermination exacte de petits Rapaces, que j'ai observés du bas des vallées, en apparitions souvent furtives, à la limite supérieure des parois de rochers, toujours donc à une assez grande distance de mon lieu d'observation. Il se pourrait que parmi ces Rapaces certains soient des Eperviers.

En 1946, j'ai observé l'Epervier à plusieurs reprises dans les gorges de la Vis. Le 8 mai 1946 une aire était fréquentée. Elle était située sur un Erable sycomore *Acer pseudoplatanus* en haut de la

pente d'éboulis, à 100 mètres environ du sommet de la falaise, d'où l'on pouvait facilement l'observer. Il ne semblait pas que des œufs y fussent déjà déposés, mais l'oiseau y faisait de fréquentes visites.

MEYLAN a rencontré l'Epervier dans la Jonte, au Truel (limite de la Lozère et de l'Aveyron, 450 m.). MAYAUD l'a observé une fois sur le causse Méjean (9 mai 1932) et une fois sur le causse du Larzac (17 mai 1932).

Buteo buteo (L.) 1758. Buse variable.

J'ai rencontré un individu isolé dans les gorges de la Dourbie et un couple survolant les rochers du Méjean dans les gorges de la Jonte, au niveau du point de vue des Terrasses, les 27 et 28 avril (800 à 900 mètres). J'ai également rencontré la Buse variable près de Florac, en descendant du causse Méjean (700 m.).

Aquila chrysaëtos (L.) 1758. Aigle fauve.

Cette espèce résiste d'une façon réjouissante à la disparition générale des grands Rapaces et paraît se maintenir avec un effectif important dans toutes les gorges importantes des régions envisagées.

J'ai observé le 23 avril un individu volant haut par mauvais temps au-dessus des gorges de l'Hérault au N. E. de Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault); le 24 avril un individu à l'entrée des gorges de la Vis, à l'Ouest de Madières, à la limite de l'Hérault et du Gard. Cet individu vint se poser sur un jeune Pin « suspendu » au-dessus d'un à-pic, à l'entrée même de la gorge, après une descente verticale « en parachute » de 150 à 200 mètres, les pattes projetées en avant. Le lendemain 25 avril, toujours dans les Gorges de la Vis, à la limite de l'Hérault et du Gard, j'ai également observé un individu vers 7 heures, en chasse sur les basses pentes du cirque de Navacelles, au-dessus du village du même nom.

J'ai encore observé longuement vers 13 heures, dans les gorges du Trévezel, le 26 avril, non loin de Trèves (Gard), tantôt volant le long des parois de rocher des Causse Noirs, tantôt volant le long de celles du causse Begon, deux individus qui, bien qu'apparaissant isolément, ne devaient pas être le même et qui semblaient fréquenter très assidûment ces lieux (1 km. environ à l'Ouest de Trèves).

Dans les gorges de la Dourbie entre la Roque-Sainte-Marguerite et le Monna, je fis aussi de très bonnes observations le 27 avril vers 10 h. D'abord un individu isolé, puis un couple qui évolua

puissamment dans le vent d'Ouest, jouant même à plusieurs reprises en esquissant des poursuites. En ce lieu un habitant de la région me montra deux aires, admirablement placées, haut sur les parois, qui sont à cet endroit très élevées. D'après cet habitant, l'une et l'autre furent souvent occupées. Contrairement à mon attente, je n'ai observé aucun Aigle fauve dans les gorges de la Jonte, là où MEYLAN et MAYAUD l'avaient observé en 1932. Je pense que les très nombreux câbles forestiers installés dans cette gorge, notamment de part et d'autre du Truel, ont dû gêner ces oiseaux, non pas seulement par leur présence, mais surtout par l'activité humaine inopinément produite dans les ravins sauvages de la Jonte pour leur installation et leur fonctionnement. Je dois d'ailleurs reconnaître que je ne suis resté que 15 heures en observation dans la Jonte et que l'espèce a fort bien pu m'échapper dans un si court laps de temps.

Le 28 avril, dans les gorges du Tarn, vers 15 heures, j'ai observé deux individus, puis un seul, fréquentant assidûment un des plus beaux rochers des gorges à cet endroit, un rocher du Méjean situé à peu près en face du cirque des Baumes (Lozère). Le dernier individu observé finit par se percher au sommet de la gigantesque paroi, où il resta pendant quelques minutes entouré du tourbillon habituel, moucherons à peine visibles à cette distance, des Craves et des Crécerelles. Puis plongeant verticalement le long de la paroi, il s'engouffra dans une caverne de dimension moyenne, 4 mètres de longueur horizontalement sur 2 mètres à peine de hauteur au milieu (dimension calculée approximativement par comparaison avec celle de l'oiseau), que je n'avais pas remarquée et qui se trouvait au milieu de l'immense mur vertical. Je suis venu me placer en face, et, de la route, je distinguais très bien l'oiseau. Avec mes jumelles, il me parut se livrer à un travail nécessitant de nombreux mouvements, dont je ne pouvais pas apprécier l'utilité, vu l'éloignement, mais qui, étant donné les bas et hauts fréquents de la tête de l'oiseau, qui m'étaient particulièrement visibles, aurait pu être le dépouillement d'une proie. Au bout d'un quart d'heure environ, sans que j'aie observé la sortie de l'oiseau de sa retraite, tout mouvement cessa et l'Aigle parut se tapir et ne plus bouger. Je quittai alors le lieu d'observation qui n'était autre que la route nationale, 107 bis de Millau (Aveyron) à Sainte-Enimie (Lozère).

Deux Aigles fauves enfin furent observés par moi à l'extrémité

ouest du Mont Lozère, soit au col de Montmirat, le 30 avril, vers 12 heures.

MEYLAN avait observé l'espèce le 24 mai 1932, vers 1.400 et 1.500 mètres, à la hauteur de la crête du Lozère, et également les 29 et 31 mai, dans la vallée de la Jonte et du Tarn, non loin sans doute du confluent de ces deux rivières.

MAYAUD, la même année, l'avait observée dans les gorges de la Jonte et celles du Tarn, vers Sainte-Enimie (Lozère) et les Détroits (Lozère), donc non loin des Baumes. La Jonte fait la limite entre les départements du Gard et de la Lozère.

Pour résumer, l'Aigle fauve semble habiter les gorges de la Vis (limite entre les départements de l'Hérault et du Gard), les gorges du Trévezel (Gard), les gorges de la Dourbie (Aveyron) et du Tarn (Lozère). L'espèce a été observée communément il y a une dizaine d'années dans les gorges de la Jonte et si elle a abandonné ce canyon à l'heure actuelle, ce qui n'est pas certain, ce ne peut être que pour des raisons locales et momentanées. Enfin, l'espèce s'observe, bien que peut-être seulement au cours de déplacements locaux, au Sud des régions envisagées, dans les gorges de l'Hérault et, au Nord, aux abords du Mont Lozère.

L'avenir de l'espèce semble donc devoir être largement assuré, bien que, le cantonnement de chaque couple embrassant des espaces immenses, il n'existe pas sans doute, en fin de compte, un si grand nombre d'individus.

Tous les Aigles fauves, que j'ai pu observer dans de bonnes conditions de distance et de lumière, avaient la queue très claire bordée à l'extrémité d'une large bande noire.

Aquila clanga PALLAS 1827 (?) Aigle criard (?).

Le 23 avril, vers 13 heures, je me trouvais dans des gorges de l'extrême Sud du Massif, par mauvais temps, pluie et brouillards sur les hauteurs des causses voisins. Quand des cris curieux que je ne connaissais pas encore, cris de basse-cour, ayant une certaine analogie avec ceux de la Pintade domestique, me firent lever la tête. Je pus alors observer deux grands Rapaces, de couleur très sombre (mais le temps était couvert), des Aigles à n'en pas douter. Les deux oiseaux croisèrent cinq minutes environ, répétant leurs cris, à 350 mètres de hauteur approximativement, puis s'éloignèrent en direction des plateaux. Ils me parurent avoir des ailes plus minces, c'est-à-dire plus allongées par rapport à leur largeur, que

celles de l'Aigle fauve et il me sembla, également, que ces ailes se terminaient plus pointues, moins « carrées », si je puis m'exprimer ainsi, que celles d'*Aquila chrysaëtos*.

Ni MEYLAN ni MAYAUD ne parlent de l'Aigle criard. Il y a encore là, pour l'avenir, une belle découverte à faire ! (Cf. à ce sujet ROCHON-DUVIGNEAUD).

Circæetus gallicus gallicus (F. J. GMELIN) 1771. Circaète Jean le Blanc.

Dans les gorges de l'Hérault, à quelques kilomètres au Nord-Est de Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault), j'ai observé le 23 avril, dans l'après-midi, un magnifique individu qui, après quelques minutes de chasse sur la pente opposée à la route, vint se poser, à 600 mètres environ, sur un rocher dominant quelque peu, mais de hauteur modeste (2 à 3 mètres) et à mi coteau. Il ne quitta pas ce perchoir et lassa ma patience. Le cadavre desséché d'un bel individu adulte était pendu à un portail près d'une ferme dans la vallée de la Dourbie. Le 30 avril, dans l'après-midi, j'ai observé un sujet en station sur un arbre situé au milieu d'une prairie inondée, dans le fond d'un plateau à l'extrémité Ouest du Mont Lozère, non loin des Laubies. Ayant contourné l'oiseau, je l'ai fait envoler de près et j'ai pu admirer son vol magnifique, ses orbes lents et la pratique parfaite des courants ascendants, qu'il possède au même titre que nos meilleurs planeurs. J'ai remarqué sa queue légèrement cunéiforme. En mai 1946, le Circaète était visible chaque jour sur le causse de Blândas, à la limite du Gard et de l'Hérault.

MEYLAN et MAYAUD n'ont pas rencontré l'espèce en 1932.

HUGUES la donne comme commune et nicheuse dans les garrigues languedociennes et mentionne : « niche en Lozère ».

Milvus migrans migrans (BODDAERT) 1783. Milan noir.

MEYLAN et MAYAUD n'ont pas noté le Milan noir en 1932. HUGUES écrit : « très rare ». J'ai longuement observé le vol d'un individu planant, le 28 avril, vers 12 heures, au-dessus et le long des « grands murs rouges » du Méjean, en face du point de vue dit « des Terrasses », dans les gorges de la Jonte.

Dans le sud-est de la France et en particulier au sud de Lyon, j'ai constaté ces dernières années une augmentation certaine des effectifs de l'espèce. L'installation de colonies de Milan noir dans des parois rocheuses est un fait connu, telle la colonie qui occupe

depuis de longues années la paroi du Mont-Salève en Haute-Savoie. Il sera intéressant de connaître par la suite, si le Milan noir cherche et parvient à coloniser les gorges calcaires des Causses.

Pernis apivorus apivorus (L.) 1758. Bondrée apivore.

J'ai rencontré cette espèce le 23 avril au-dessus des gorges du Tarn, en montant de Sainte-Enimie (Lozère) au causse Méjean : d'abord un individu, puis deux autres. J'ai rencontré, le lendemain 30 avril, un individu isolé à l'Ouest des crêtes du Mont Lozère, non loin des Laubies. Et c'est tout. Mais aucune des observations extrêmement intéressantes, faites par MAYAUD et surtout par MEYLAN en 1932 dans le Cantal, n'ont été renouvelées par nous-même.

HUGUES écrit : « J'en ai reçu un exemplaire tué en juillet aux environs de Florac (Lozère) : y nicherait-elle ? ».

Falco peregrinus TUNSTALL 1771. Faucon pèlerin.

MEYLAN ne l'a pas rencontré dans ces régions, mais seulement dans le Cantal, à 1.400 mètres d'altitude. MAYAUD, la même année, en 1932, a pensé l'avoir vu autour des falaises du causse Méjean au-dessus du Truel (13 mai 1932). HUGUES le donne comme nichant en Lozère.

Je pense avoir observé le Faucon pèlerin, haut dans le ciel, au-dessus des gorges de l'Hérault, le 23 avril (entre Saint-Guilhem et le défilé). Du haut des falaises du cirque de Navacelles (limite de l'Hérault et du Gard), j'ai observé deux individus dans de bonnes conditions. Les habitants de Navacelles et des environs le craignent fort pour sa témérité folle, qui lui fait enlever les poulets « à la porte des habitations ». J'ai enfin revu le Faucon pèlerin dans les gorges de la Vis, début mai 1946.

Falco tinnunculus (L.) 1758. Faucon crécerelle.

J'ai observé un ♂ au vol dans le défilé des gorges de l'Hérault au N.-E. de Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault) le 23 avril, un ♂ dans les gorges de la Vis, près de Madières le 24 avril, et également un ♂ le 25 avril à l'entrée Est du souterrain routier d'Alzon (Gard, presque à la limite de l'Aveyron). Observé également au confluent du Trévèzel et de la Dourbie, à la limite du Gard et de l'Aveyron, et fréquentant assidûment, par paire, les rochers surplombant la route de Nant à Cantobre, à l'Ouest, rochers habités aussi par les

Choucas. J'ai également rencontré cette espèce dans les gorges de la Jonte (Rochers rouges du Méjean) et à la limite de la Lozère et du Tarn, vers les Détroits. Elle m'est, enfin, apparue particulièrement commune sur le causse Méjean et dans la descente du causse sur Florac (rochers ruiniformes très remarquables), les 29 et 30 avril.

MEYLAN avait noté le Faucon crécerelle dans les gorges du Tarn et de la Jonte en 1932 (entre 450 et 900 mètres). Début mai 1946, j'ai noté à plusieurs reprises des Faucons crécerelles dans les gorges de la Vis.

MAYAUD l'avait noté la même année également aux mêmes lieux et de plus sur le causse Noir, les causses du Larzac et de Comtal, ainsi que dans le département de l'Aveyron, de la Cavalerie à Millau et aux environs du Caylar (7-18 mai 1932).

En fait, cette espèce doit être extrêmement commune dans toutes les gorges que j'ai visitées, mais comme elle se tient généralement à la limite supérieure des parois des rochers et que mes observations ont souvent été faites du fond des gorges, je ne l'ai pas toujours déterminée, vu la distance, avec assez de certitude pour la mentionner.

***Allectoris rufa* (L.) 1758. Perdrix rouge.**

Une Perdrix rouge chantait vers 19 heures, près de Gignac (Hérault), le 22 avril. J'ai observé cette espèce dans le défilé de l'Hérault, au N.-E. de Saint-Guilhem et sur le causse de la Selle (Hérault), le 23 avril. Elle chantait sur le causse de Saint-Maurice (à la limite de l'Hérault et du Gard) le 24 avril. Je l'ai observée à la descente du causse Méjean sur Florac (Lozère) le 29 avril. L'espèce paraissait commune en mai 1946, dans les pentes des gorges de la Vis et sur les causses environnants. Dans ces gorges elle est naturellement protégée des chasseurs, parce que pratiquement inchassable.

***Coturnix coturnix* (L.) 1758. Caille d'Europe.**

Début mai 1946, un ♂ chantait dans un champ de céréales, près de Blandas (Gard).

***Gallinula chloropus* (L.) 1758. Poule d'eau.**

Observé un individu sur un petit étang de 40 mètres de long, au bord de la route, près de Gignac (Hérault).

***Actitis hypoleucos* (L.) 1758. Chevalier guignette.**

J'ai observé plusieurs individus sur l'Hérault le 23 avril vers Saint-Guilhem et de nombreux individus sur le Tarn le 28 avril entre le Rozier et Sainte-Enimie (Lozère). Rencontré par MAYAUD à Sainte-Enimie le 7 mai 1932 et également dans la Dourbie.

***Columba palumbus* (L.) 1758. Pigeon ramier.**

Chant de l'espèce à l'entrée du souterrain d'Alzon (limite du Gard et de la Lozère) le 25 avril, et dans la châtaigneraie au-dessus d'Alzon. Chantait aussi le 26 avril dans le fond d'un ravin élevé montant des gorges du Trévèzel dans les flancs du causse Noir (*Pinus sp.?*). Chantait dans les vallées de la Dourbie et du Tarn (département de l'Aveyron et de la Lozère), les 27 et 28 avril (Charmille, feuillus divers, Peupliers) et sur les pentes du causse Méjean au-dessus de Sainte-Enimie (Lozère) le 29 avril (Pin sylvestre).

MEYLAN l'a rencontré dans le fond de la vallée du Tarn (450 m.), dans les champs de seigle du causse Noir (900 m.), dans les ceintures de *Fagus sylvatica* et de *Pinus sylvestris* de la vallée de la Jonte (800-850 m.).

MAYAUD l'a noté des causses du Comtal (5 mai 1932), de la Jonte, des causses du Larzac, « où nichaient plusieurs couples » (17 mai 1932). Également près du Caylar (Hérault), à la limite du Gard et de l'Aveyron). L'espèce semblerait assez répandue mais peu abondante dans les régions envisagées.

***Cuculus canorus* (L.) 1758. Coucou gris.**

Chante partout et communément dans le département de l'Hérault, entre Montpellier et Ganges, et dans la vallée de l'Hérault sur le causse de la Selle les 22 et 23 avril. Je ne l'ai pas entendu dans la vallée et les gorges de la Vis, mais sur le causse de Saint-Maurice, le 24 avril. Le 25 avril, j'ai observé deux ♂ chantant et se répondant sur le causse de Campestre. L'un d'eux se déplaçait d'arbre en arbre et je l'ai observé chantant au vol peu avant d'arriver à son perchoir et comme impatient de commencer. L'espèce nous a paru commune sur le causse Noir le 26 avril. Elle chantait sur les hautes pentes boisées de la Jonte le 27 avril, et du Tarn en direction du Sauveterre, le 28.

Le Coucou chantait aussi sur les pentes d'accès du Méjean au-dessus de Florac (Lozère), le 29 avril.

En résumé, l'espèce était commune aux dates ci-dessus, dans la plupart des vallées et sur les causses d'altitude peu élevée. Par contre elle semblait se maintenir encore à cette date sur les pentes d'accès des grands causses Noir et Méjean, sans doute à cause de la basse température des vents dominants, basse température que j'ai été surpris de constater.

En 1946 (début mai), j'ai de nouveau entendu le Coucou sur les causses de Blandas et de Saint-Maurice, surtout vers le soir, souvent même à la tombée de la nuit. Un soir, un Coucou chantait sur le causse de Saint-Maurice vers la Baume Auriol et un léger vent du Sud m'apportait le chant jusque sur le causse de Blandas, à une distance de 1.700 à 1.800 mètres, ce qui est tout à fait remarquable.

MEYLAN a rencontré l'espèce dans les vallées du Tarn et de la Jonte. MAYAUD l'a rencontrée seulement dans le haut cours du Tarn auprès du Buisson le 10 mai 1932. L'un et l'autre l'ont trouvée abondamment distribuée dans les futaies de *Pinus sylvestris* des causses Noir et Méjean, de Sauveterre et du Larzac, et dans les bois feuillus du Comtal, mais à des dates plus tardives que celles de mon passage dans ces régions (20 mai au 2 juin 1932. — 5, 10, 17 mai 1932).

Strix aluco (L.) 1758. Hulotte chat-huant.

D'après MAYAUD, la Hulotte ne serait pas rare sur le causse Noir.

MEYLAN a entendu son chant dans la nuit du 27 au 28 avril, dans la vallée du Tarn, à la Malène (Lozère).

J'ai entendu son chant dans la nuit du 27 au 28 avril, dans la vallée de la Jonte, en provenance des escarpements boisés du causse Noir. La Hulotte a commencé à chanter cette nuit-là vers 20 heures, puis à plusieurs reprises dans la nuit et enfin sur le matin jusqu'à 30 ou 40 minutes après le lever du jour. Au début de mai 1946, l'espèce était commune dans les gorges de la Vis.

HUGUES la donne comme commune en Lozère, où elle nicherait, mais ne se rencontrant que très rarement dans la partie méridionale du Gard.

Otus scops (L.) 1758. Hibou petit-duc.

Nous a semblé commun dans le Sud des régions envisagées. Chantait près de Gignac (Hérault) le 22 avril vers 18 heures, à Navacelles le 24 avril vers 22 heures, près de Nant (Aveyron) le 25 avril vers 20 heures.

MAYAUD l'a entendu chanter le soir du 14 mai 1932 au Rozier (limite entre l'Aveyron et la Lozère). MEYLAN ne l'a pas rencontré. L'heure de ses passages dans maintes localités ne se prêtant pas à l'observation des nocturnes.

Cet oiseau, non ou rarement sédentaire, aime les climats chauds ou, au moins, les régions abritées. Cependant, début mai 1946, il chantait chaque soir sur le causse de Blandas.

Bubo bubo (L.) 1758. Grand-duc d'Europe.

Un Grand-duc chantait dans la nuit du 26 au 27 avril, au confluent du Trévezet et de la Dourbie, près de Cantobre, à la limite de l'Aveyron et du Gard (600 m.). Le chant du Grand-duc se répercutant la nuit au loin dans les gorges est très impressionnant.

L'espèce est connue des habitants de toutes les agglomérations des grandes gorges. Elle est même dénichée parfois.

HUGUES la donne comme se rencontrant en Lozère et pas très rare dans le Gard, où elle nicherait également.

Début mai 1946, j'ai eu la chance d'observer vers 15 heures un magnifique spécimen qui probablement était en chasse dans les éboulis et pentes raides, au-dessous d'une falaise à pic de 150 mètres environ, dans les moyennes gorges de la Vis. Le vol de ces deux grandes ailes semi-rondes est un beau spectacle. L'oiseau, qui m'avait aperçu me penchant à plat-ventre au-dessus de la falaise surplombante et sans aspérités, fit deux courts vols et finit par s'immobiliser sur un rocher en contre-bas, d'où il me fixa de ses deux grands yeux, que j'apercevais mal, mais que je devinais à sa tête tournée de trois quarts en arrière et en haut. De grosses pierres, lancées du haut de la falaise, lui faisaient bouger quelque peu la tête, mais rien de plus. Vite il avait repris sa position, me fixant comme s'il voulait me causer quelque crainte. Je finis par m'éloigner, désespérant d'observer à nouveau son vol et laissant cet hôte illustre en son site sauvage.

Les jours suivants je fis quelques recherches qui m'amènèrent au pied d'une paroi dans laquelle une petite caverne inaccessible devait servir de reposoir. Au pied de la paroi, un certain nombre d'ossements blanchis, uniquement de Lapins de garenne, dont la plupart paraissaient être des jeunes. Deux pelotes un peu lavées, trouvées dans les environs, mesuraient 8 cm. de longueur et 2,5 cm. à 3 cm. de diamètre. Composition : uniquement os de jeunes Lapins.

Athene noctua (SCOPOLI) 1769. Chouette chevêche.

Chantait le 22 avril vers 20 heures aux environs de Gignac (Hérault). Un Hibou petit-duc chantait non loin. Chantait aussi le 23 avril vers 20 heures, non loin de Brissac (Hérault).

MEYLAN n'a pas eu l'occasion de l'entendre et MAYAUD, sur le causse de Larzac, à 6 ou 7 km. de la Cavalerie (Aveyron), en a observé un individu dans des rochers ruiniformes, le 16 mai 1932.

Apus apus (L.) 1758. Martinet noir.

Les observations que j'ai pu faire en 1943 se rapportent toutes, sans doute, à des individus en migration et perdent ainsi la plus grande partie de leur valeur objective.

De nombreux individus silencieux et paraissant en migration survolent les garrigues, entre Montpellier et Gignac (Hérault), le 22 avril. Les routes vers le Nord sont coupées, car les cols et les monts sont obstrués par la pluie et le brouillard. D'autres, en grand nombre également et aussi silencieux, survolent la vallée et les gorges de l'Hérault, ainsi que le causse de la Selle, la vallée et les gorges de la Vis et le causse de Saint-Maurice (Hérault et limite de ce département avec le Gard), les 23 et 24 avril. Un certain nombre d'individus étaient en chasse sur le causse de Campestre le 25 avril, toujours silencieux. Sur le même causse de Campestre, une bande de Martinets noirs, que j'ai évaluée à 200 individus environ, passa haut, en criant beaucoup (premiers cris entendus de l'année), direction S.-O.-N.-E. L'espèce était commune dans la vallée du Tarn le 28 avril. Début mai 1946, enfin, fréquentait en nombre réduit le causse de Blandas.

MEYLAN, en 1932, l'a trouvée abondante dans les vallées des Cévennes (Le Vigan), du Tarnon, du Tarn et de la Jonte (20 mai-2 juin), mais presque absente sur les hauteurs, peut-être par suite des conditions atmosphériques.

MAYAUD l'a trouvée également abondante dans les vallées et présente aussi sur les causses du Cantal et du Larzac. Il l'a observée nichant dans les falaises supérieures de la Jonte, au-dessus du Truel (limite de la Lozère et de l'Aveyron).

Apus melba (L.) 1758. Martinet alpin.

N'était pas rare au cirque de Navacelles, dans les gorges de la Vis, le 24 avril. Trois couples au moins habitaient les hautes gorges du Trévezel, au Nord de Trèves (Gard), le 26 avril. Pas rare non plus,

les 27 et 28 avril, dans les gorges de la Dourbie et de la Jonte (Aveyron et limite avec le Lozère), mais un peu moins commun dans celles du Tarn. Le Martinet alpin s'observe toujours en bandes peu nombreuses, bandes de six ou huit au maximum. De plus il ne quitte guère la partie la plus haute des parois, où il va et vient de son vol magnifique à la limite supérieure des vallées et en bordure des causses. De la sorte on l'observe peu du fond des vallées, mais bien lorsqu'on circule sur les causses de part et d'autre des canyons, à la limite des parois rocheuses.

Au début de mai 1946, les Martinets alpins étaient bien représentés dans les moyennes gorges de la Vis et au cirque de Navacelles. Lorsque je me mettais en observation au sommet des falaises rocheuses qu'ils fréquentent, les oiseaux passaient à quelques mètres et le bruit produit par le sifflement de l'air à leur passage était saisissant. On ne se lasse pas d'observer le vol puissant et facile du Martinet alpin. Il m'a bien paru assister à un accouplement en plein vol.

MEYLAN l'a vu entre 500 et 800 m. près du Vigan (Gard), de Florac et de la Malène (Lozère). MAYAUD l'a observé à Sainte-Enimie sur les canyons du Tarn (« évolution d'une bonne vingtaine ») et au-dessus des gorges de la Jonte (8-15 mai 1932). HUGUES dit : « niche dans le canyon du Gardon, aux Concluses, au Pont du Gard et en Lozère dans les falaises des Causses ».

Upupa epops (L.) 1758. Huppe puput.

J'ai observé quelques Huppes le 22 avril, dans le département de l'Hérault, entre Montpellier et Gignac. Un couple habitait le village de Navacelles, au fond du cirque, et venait chercher sa nourriture en bordure de la rivière la Vis, sur les graviers (limite de l'Hérault et du Gard).

Début mai 1946, on pouvait observer des Huppes sur le causse de Blandas et sur celui de Montdardier.

MEYLAN n'en a pas rencontré dans les Cévennes et pense qu'elle évite les vallées encaissées aux versants rocaillieux.

MAYAUD a observé la Huppe « sur certains points parfois arides des plateaux », causse Méjean, causse Noir et causse du Larzac (9-18 mai 1932). Cependant, près de chacune de ces stations presque désertiques, existaient quelques maigres cultures. C'est ce que j'ai également constaté dans le cirque de Navacelles. Près du village du même nom, un couple avait élu domicile, mais il y avait là

quelques cultures, resserrées entre les parois très encaissées des gorges de la Vis, dans les terrains meubles d'un ancien lit de la rivière. La présence de ce couple au fond d'une gorge profonde, au centre d'un cirque presque inabordable et en ces lieux pittoresques, était assez inattendue.

Jynx torquilla (L.) 1758. Torcol fourmilier.

Commun dans la vallée de l'Hérault et même dans la vallée de la Vis, jusque vers Madières (limite du Gard et de l'Hérault). Nous l'avons également entendu dans la vallée du Tarn entre le Rosier et les Vignes (Lozère).

Dryobates major (L.) 1758. Pic épeiche.

Entendu à la limite du Gard et de l'Aveyron, quelque part entre Alzon et Saucières. MEYLAN l'a rencontré à l'Espérou (Gard) et à Florac (600 à 1.200 m.). MAYAUD a fait des observations plus intéressantes. Il a trouvé le Pic épeiche plus fréquent que le Pic vert dans la vallée du Tarn (9 et 12 mai 1932). Il l'a observé également sur le causse du Larzac et dans les bois de Pins noirs et sylvestres des environs de Sainte-Eulalie-de-Cernon, dans l'Aveyron (17 mai 1932).

Picus viridis (L.) 1758. Pic vert.

Observé dans la vallée de l'Hérault, le 23 avril, aux environs de Saint-Etienne-d'Issensac. N'était pas rare les 25 et 26 avril près de Nant (Aveyron) et dans la vallée du Tarn entre Millau et le Rosier (Aveyron et limite de la Lozère). Je ne l'ai pas entendu plus au Nord, dans la vallée du Tarn.

Début mai 1946, un ♂ lançait toutes les 3 ou 4 minutes et pendant des temps d'une demi-heure ou plus, son long cri caractéristique, une sorte de rire « satanique », qui semble ne devoir jamais finir. Ce faisant, il était agrippé verticalement la tête en haut, soit à un arbre desséché, soit même à la paroi de la falaise, avec l'immense vide au-dessous de lui. M'étant approché de très près, alors qu'il était agrippé à un arbre desséché, j'ai entendu à de nombreuses reprises un léger et court tambourinage, qu'il exécutait entre chaque long cri. Ce tambourinage ne pouvait pas s'entendre à plus d'une quarantaine de mètres, car il était faible et peu sonore.

MEYLAN n'a relevé sa présence qu'à Rousset et autour de Florac (vallée du Tarn et du Tarn) et a rappelé la rareté des Picidés

dans les Cévennes et le Massif central. MAYAUD l'a observé également dans la vallée du Tarn (11 et 12 mai 1932) et aussi, mais rarement, dans la partie occidentale boisée du causse du Comtal (5 mai 1932). Enfin, il l'a observé près de Sainte-Eulalie-de-Cernon sur le Larzac et dans les garrigues de Saint-Martin-de-Londres (Hérault).

Alauda arvensis (L.) 1758. Alouette des champs.

L'Alouette des champs chantait le 22 avril dans les garrigues de l'Hérault, entre Montpellier et Gignac. Je l'ai trouvée également sur tous les causses rapidement traversés : causses de Saint-Maurice, de Campestre et Noir, Méjean (25-29 avril). Elle était totalement absente des vallées encaissées. Au début de mai 1946, elle chantait sur les causses de Blandas et de Montdardier.

Lullula arborea (L.) 1758. Alouette lulu.

L'Alouette lulu chantait dans la plaine de l'Hérault le 23 avril, entre Brissac et Cazilhac (Hérault), le 24 avril sur le causse de Saint-Maurice, dans la partie relativement cultivée, située au-dessus de Navacelles, le 26 avril, vers 20 heures, sur le causse Noir à la Claprouse (Gard).

Au début de mai 1946 elle était plus commune que l'Alouette des champs sur les causses de Blandas et de Montdardier. Elle chantait même par très mauvais temps, alors que l'Alouette des champs « tombait » aux premières gouttes de pluie.

MEYLAN, qui a fait remarquer la vaste dispersion de cette espèce, l'a rencontrée sur l'Aigoual (1.567 m.), sur le Lozère (1.600 m.), ainsi que sur les causses Noir et Méjean. MAYAUD l'a notée, de son côté, « répandue sur tous les plateaux des causses », bien que « nulle part commune ».

Riparia rupestris (SCOPOLI) 1769. Hirondelle de rocher.

Commune dans les gorges de l'Hérault, entre Saint-Guilhem-le-Désert et le défilé (23 avril 1943). Je l'ai observée aussi, par un ou plus rarement deux couples, dans les gorges de la Vis, au delà de Madières et au-dessus du village de Navacelles, le 24 avril. Commune également par un, deux ou trois couples, dans les vallées de la Jonte et de la Dourbie, le 28 avril (Aveyron et limite de la Lozère). Également, par deux ou trois couples, tout le long de la vallée du Tarn (28 avril). Au début de mai 1946, elle n'était pas rare dans les moyennes et hautes gorges de la Vis.

MEYLAN a rencontré l'Hirondelle de rocher dans les gorges du Tarn vers 500 ou 600 m. et aussi dans les escarpements du causse Noir, sur la vallée de la Jonte vers 900 m. MAYAUD l'a signalée dans les gorges du Tarn, de la Jonte, de la Dourbie et de la Vis, « où elle niche dans les falaises rocheuses aussi bien les inférieures que les supérieures ».

Delichon urbica (L.) 1758. Hirondelle de fenêtre.

Des nids de cette espèce semblaient occupés le 22 avril, sous le toit d'une maison de Saint-Paul-de-Valmalle (Hérault) et cette Hirondelle était commune, le même jour, à l'entrée des gorges de l'Hérault, près de Saint-Jean-de-Fos. Au Causse de la Selle (Hérault), une maison contenait sous son avant-toit 18 nids presque tous habités. Elle était également commune sur le causse de Saint-Maurice, à Navacelles et sur le causse de Campestre. Des nids étaient occupés à Trèves (Gard) et dans les gorges de la Jonte et du Tarn, sous des avant-toits d'habitation (27 et 28 avril). Je l'ai, enfin, observée sur les pentes du causse Méjean, au-dessus de Saint-Chély-du-Tarn (29 avril).

Au début de mai 1946, elle était commune également dans les moyennes gorges de la Vis et au cirque de Navacelles. Tandis que *Riparia rupestris* peut se contenter pour établir son nid d'une paroi de faible hauteur, à une basse altitude au-dessus du fond de la gorge, il semble qu'il faille à *Delichon urbica* les grandes parois d'au moins 100 m. et plus.

Hirundo rustica (L.) 1758. Hirondelle de cheminée.

Cette Hirondelle était commune entre Montpellier et les gorges de l'Hérault, au vol sur les garrigues, mais plus commune encore aux environs immédiats des habitations. Le 22 avril, vers 18 h. 45, 180 individus environ tournaient à l'entrée des gorges de l'Hérault, « fermées » au nord par le brouillard. Migration ou rassemblement du soir ? Commune également partout dans la vallée de l'Hérault, sur le causse de la Selle, dans les gorges de la Vis, près de Madières, où *Delichon urbica* ne s'observait pas, sur le causse de Saint-Maurice, à Navacelles, sur le causse de Campestre, sur le causse Noir, mais seulement aux environs des habitations. J'en ai observé quelques individus seulement, dans la vallée de la Dourbie, mais aucun dans la Jonte, et quelques très rares observations ont été faites sur toute la longueur de la vallée du Tarn. L'espèce nous

est apparue également rare sur le causse Méjean (22, 29 avril 1943. Hérault, Gard, Aveyron, Lozère). Début mai 1946, quelques individus chassaient au-dessus de Blandas (Gard) et au ras du causse environnant. Plus rares étaient les individus s'aventurant jusqu'au-dessus du cirque de Navacelles.

Oriolus oriolus L. 1758. Lorient d'Europe.

Le Lorient chantait dans la vallée de l'Hérault vers Saint-Etienne-d'Issensac (Hérault), le 23 avril.

MAYAUD en a observé un individu sur le causse de Sauveterre, le 10 mai, et un certain nombre dans la vallée du Tarn, entre Millau et Peyrelau. Il a examiné enfin 2 ♂ tués près de Sainte-Eulalie-de-Cernon « village situé dans une des rares vallées fertiles du causse de Larzac ».

Corvus corax (L.) 1758. Grand Corbeau.

Un couple au moins habite le cirque de Navacelles sur les gorges de la Vis (24 avril). Le 25 avril, vers 18 h. 30, j'ai observé un couple le long du rocher dit le Roc Nantais, au-dessus de Nant (Aveyron) (840 m.) Le Grand Corbeau habite aussi les gorges du Trévezel (Gard) et de la Dourbie (Aveyron), ainsi que celles de la Jonte (Aveyron-Lozère) et du Tarn (26-28 avril). Je l'ai observé sur les pentes du Méjean, mais au-dessus des grands à-pics, tant au-dessus de Sainte-Enimie qu'au-dessus de Florac. J'ai observé de nombreuses attaques de l'Aigle fauve par le Grand Corbeau, et ce fut toujours ce dernier qui « eut le dernier mot ». L'Aigle fauve, vite exaspéré de ces attaques hargneuses, quitte rapidement les cantons du Grand Corbeau.

Les effectifs du Grand Corbeau, comme ceux de l'Aigle fauve, demeurent « réjouissants » et sa disparition, au moins dans ces régions, ne semble pas devoir être à craindre.

J'ai pu faire la même constatation en mai 1946.

MEYLAN n'a observé le Grand Corbeau qu'une seule fois, le 15 mai 1932, dans le canyon de la Jonte. HUGUES écrit : « nichait encore régulièrement dans le canyon du Gardon, il y a quelques années ». Cet auteur le signale de seconde main des environs de Trèves (Gard). Il s'agit, évidemment, des individus habitant les gorges du Trévezel.

Corvus corone (L.) 1758. Corneille noire.

J'ai observé la Corneille noire dans la vallée de l'Hérault, près

de Saint-Etienne-d'Issensac et entre cette commune et Ganges, où un couple se battait avec un couple de Pies. Puis sur chacun des causses visités : causse de Saint-Maurice (24 avril, 1 couple), causse de Campestre (25 avril), causse Méjean (29 avril, commune). Elle m'a échappé sur le causse Noir, mais mon passage y fut très rapide. Je l'ai trouvée aussi dans la châtaigneraie, au delà d'Alzon (Gard), le 25 avril, et aux environs de Saint-Jean-du-Bruel (520 m.) et de Nant (480 m.) (culture, pineraie). Enfin la Corneille noire n'était pas rare dans les vallées de la Dourbie et du Tarn (27-28 avril), mais je ne l'ai pas observée en 1943 dans les gorges de la Vis et du Trévezel. Par contre, début mai 1946, la Corneille noire était très commune dans les cultures des environs de Blandas (Gard), au-dessus des gorges de la Vis.

Coleus monedula (L.) 1758. Choucas des tours.

Les Choucas habitent en colonies importantes le cirque de Navacelles (Hérault-Gard), sur les gorges de la Vis, les gorges du Trévezel (Gard), de la Dourbie (Aveyron), de la Jonte (Aveyron-Lozère) et du Tarn (Lozère). Cependant les colonies paraissent peu nombreuses et très clairsemées dans les longues gorges du Tarn, sauf aux environs de Sainte-Enimie, où les vols m'ont paru à nouveau composés d'un assez grand nombre d'individus (20 à 40).

Les Choucas semblent fréquenter aussi bien les parties hautes des parois que les parties basses. Cependant, dans les parois occupées par les Craves et les Choucas, ces derniers s'installent dans les parties basses, tandis que les Craves préfèrent les parties hautes. Les Choucas fréquentent des parois et semblent y nicher, même si elles sont très basses, pourvu qu'elles aient une verticalité d'au moins 20 mètres environ. C'est ainsi que des Choucas fréquentent assidûment le tout premier étage des parois de la Jonte, au-dessous de la route et au-dessous du point de vue des Terrasses, par exemple, et y nichent probablement. Au cirque de Navacelles et dans la vallée de la Dourbie, j'ai remarqué quelques Craves mêlés aux colonies de Choucas. Dans la vallée de la Dourbie j'ai remarqué un individu transportant une branchette avec son bec (27 avril). Début mai 1946, les Choucas vivaient toujours en grand nombre au cirque de Navacelles. Probablement nourrissaient-ils déjà des jeunes entre le 8 et le 12 mai, car j'ai observé des oiseaux rentrant dans leurs trous, la gorge nettement très gonflée de nourriture, ou

même, et à plusieurs reprises, avec un énorme objet blanc au bec, peut-être bien un œuf.

MEYLAN l'avait déjà trouvé nichant en colonies dans les rochers des gorges du Tarn et de la Jonte. Il a observé une colonie, en aval de la Malène (Gorges du Tarn), dont les parents nourrissaient leurs jeunes au nid le 28 mai. Il en a observé sur le causse Méjean à la recherche de leur nourriture. MAYAUD a noté l'espèce dans le canyon du Tarn de Sainte-Enimie à Peyreleau, de la Jonte, de la Dourbie et de la Vis (vers Madières), et il a observé que, bien que « les Choucas préfèrent les falaises inférieures, liasiques, ils n'hésitent pas cependant à s'établir dans les falaises supérieures, principalement dans le canyon de la Jonte... » MAYAUD a également observé que de grosses bandes « vont parfois chercher leur nourriture sur les plateaux des causses ».

HUGUES écrivait déjà en 1937 : « l'oiseau s'est installé sur divers points du département (du Gard) ces dix dernières années et, depuis, il fait tache d'huile » (Cf., à ce sujet, *Alauda* XIII, 1941-1945, p. 108).

Le Choucas habite également le Pont du Gard, où je l'ai observé en mai ou juin 1938.

Pica pica (L.) 1758. Pie bavarde.

La Pie ne m'a pas semblé très abondante dans les garrigues de l'Hérault, mais le temps était pluvieux. Je l'ai observée le 22 avril à l'entrée des gorges du fleuve de ce nom près du Pont du diable. Le 23 avril elle m'est apparue plus commune dans la vallée de l'Hérault au N.-E. de Saint-Guilhem-le-Désert, particulièrement entre Saint-Etienne-d'Issensac et Ganges. Je l'ai même observée à Navacelles, dans le fond du cirque, près du village, où elle était, sans doute, parvenue par les Gorges de la Vis. La Pie habitait les environs de Nant (limite du Gard et de l'Aveyron) le 26 avril. Le même jour je l'ai observée sur le causse Noir à La Claperouse. Commune dans la vallée du Tarn entre Millau et le Rozier, et au Rozier même le 28 avril (limite entre la Lozère et l'Aveyron). Rare entre le Rozier et Sainte-Enimie, dans la vallée, mais dans sa partie encaissée.

En 1946, j'ai vu quelques rares Pies sur le causse de Blandas.

Garrulus glandarius (L.) 1758. Geai glandivore.

J'ai entendu le Geai dans la châtaigneraie, à l'Ouest d'Alzon (limite du Gard et de l'Aveyron) dans un peuplement de *Pinus syl-*

vestris, près de Nant (Aveyron) le 25 avril, dans la vallée du Tarn entre Millau et le Rozier le 28 avril, sur les versants du Méjean les 29 et 30 avril, tant au-dessus de Sainte-Eminie qu'au-dessus de Florac (Lozère).

Coracia pyrrhocorax (L.) 1758. Crave¹.

J'ai eu la joie de rencontrer des effectifs de Craves importants, laissant présager un avenir assuré pour l'espèce dans les régions parcourues. Les Craves habitent le cirque de Navacelles (200 à 700 m.) sur les gorges de la Vis, les gorges du Trévezel (Gard et Aveyron) et de la Dourbie (Aveyron). J'en ai observé pâturent sur le causse Noir le 26 avril. La Jonte possède toujours une ou plusieurs colonies importantes. Quelques petites colonies doivent également exister dans les gorges du Tarn vers la Caze et entre la Caze et Sainte-Enimie. J'ai, en effet, observé en ces lieux des individus qui paraissaient stationnés, mais je n'ai pu repérer les parois habitées. J'en ai observé également au-dessus de Sainte-Enimie et une petite colonie semblait fréquenter les rochers ruiniformes des pentes du Méjean sur Florac (Lozère).

Le cri du Crave est assez particulier et original.

C'est une sorte de : *tiééé..... tiééé*, ou *tièèè..... tièèè*, qui résonne fort loin tout au long des parois rocheuses.

Le vol du Crave paraît être le plus léger et le plus aérodynamique de tous ceux des Corvidés. J'ai remarqué une position des ailes que le Crave emploie très fréquemment pour faciliter son vol de plongée planée et qui paraît unique du genre. Les ailes sont repliées à demi et déportées en avant, l'épaule arrondie, ce qui donne à l'oiseau la forme parfaite d'un cœur symbolique, la pointe en arrière et en haut. Cette forme de plongée, employée constamment, permet de déterminer l'oiseau de très loin.

La courbure et la couleur du bec ne se remarquent que de très près (20 mètres au maximum). D'un peu plus loin il ne peut guère être observé que sa minceur. Par contre la couleur rouge vermillon des pattes se remarque bien mieux. J'ai dit plus haut que j'avais observé que quelques Craves se mêlaient aux colonies de Choucas. Mais dans la Jonte, les colonies sont franchement séparées, les Craves occupant le tiers supérieur des hautes parois du Méjean.

Dans la Jonte, j'ai observé à plusieurs reprises des Craves poursuivant le Grand Corbeau (28 avril 1943).

En 1946 (8-12 mai) les effectifs des colonies de Navacelles étaient toujours importants. Ces colonies m'ont semblé établies plutôt par petits groupes que par grandes colonies.

Toute la journée, des Craves pâturaient dans les prés et les cultures autour de Blandas.

J'ai noté les cris suivants : *quiéé..... quiéé*, ou *thié..... thié*.

Cri de surprise : *quièè*.

Les Craves sont de merveilleux voiliers planeurs. De tous les Corvidés, il me paraissent être ceux qui utilisent de la façon la plus parfaite les courants ascendants. A longue distance, on peut aussi les déterminer et les distinguer, notamment du Choucas, à leur façon de voler. Vus de profil, ils représentent une surface extrêmement amincie et profilée.

MEYLAN a étudié les Craves dans les escarpements du Tarn et de la Jonte. Il écrit : « Il niche... parfois dans le bas, vers 450 m., au niveau des colonies de Choucas, plus souvent dans les parois qui en coupent les flancs dans leur partie moyenne et supérieure, entre 600 et 900 m. Nous l'avons vu nichant entre la Malène et le Rozier ainsi qu'entre le Maynial et Peyreleau ».

MAYAUD a écrit : « Le Crave n'habite que les grands causse et manque sur les escarpements réduits des causse de Rocamadour et du Comtal. » MAYAUD a observé le manège des parents dans le canyon du Tarn et dans celui de la Jonte. Il a trouvé un couple nichant aux falaises de Saint-Pierre-de-la-Fage. Il écrit encore : « les Craves nichent parfois à côté des Choucas ; le plus souvent, ils préfèrent les falaises des dolomies de l'étage supérieur, alors que les Choucas affectionnent celles de l'étage inférieur ». Comme on le voit les conclusions sont identiques.

De plus MEYLAN et MAYAUD, comme nous-même, ont observé que les Craves pâturent presque uniquement dans le cailloutis herbeux, les stochs et cultures du causse, et très peu sur les pentes cultivées des vallées et canyons.

Parus major (L.) 1758. Mésange charbonnière.

L'espèce chantait sur les Platanes de la route, aux environs de Gignac (Hérault), le 22 avril ; mais elle semblait absente des garrigues. Je l'ai trouvée commune dans les vallées de l'Hérault et de la Vis, jusqu'à Madières, et sur le causse de la Selle (Hérault), le 23 avril. Elle était également commune à Navacelles, sur la Vis, le 24 avril. Commune aussi dans les châtaigneraies de Saint-Jean-

1. *Coracia* BRISSON 1760, antédote *Pyrrhocorax* TUNSTALL 1771.

de-Bruel (500 m.) et de Nant (450 m.), dans l'Aveyron, ainsi que dans la vallée de la Dourbie. Les Mésanges charbonnières étaient peu nombreuses aux environs des habitations sur le causse Noir. Mais elles étaient, de nouveau, nombreuses, dans la vallée du Tarn, de Millau au Rozier et à Sainte-Enimie. Par contre, je ne l'ai pas observée dans la Jonte (27-28 avril) et elle était peu commune sur le causse Méjean (29 avril), et seulement, d'ailleurs, près des lieux habités.

En mai 1946, je l'ai observée, mais peu commune, aux environs immédiats des villages de Blandas et de Montdardier.

Parus caeruleus (L.) 1758. Mésange bleue.

La Mésange bleue est commune, quoiqu'un peu moins que la précédente, dans la vallée de l'Hérault entre Saint-Etienne-d-Issensac et Ganges (Hérault) le 23 avril, dans la vallée de la Vis et à Navacelles le 24 avril, dans les châtaigneraies des environs de Saint-Jean-du-Bruel et de Nant le 25 avril. En 1946 (début mai), elle pouvait s'observer, quoique rarement, aux environs de Navacelles, dans les Gorges de la Vis.

Parus ater (L.) 1758. Mésange noire.

La Mésange noire est rare dans les régions envisagées. Je l'ai notée seulement sur le causse Méjean dans des reboisements de Pins, entre le Mas Saint-Chély et le Masdeval le 29 avril, et sur une crête du Lozère dans des reboisements de Pin au Nord des Laubies, le 30 avril.

MEYLAN l'a rencontrée sur les crêtes du Lozère, dans les reboisements de *Pinus Mugo*, de 1.400 à 1.550 m. MAYAUD l'a notée sur les causses de Sauveterre, Méjean et du Larzac. Il écrit : « Les bois de Pins sylvestres et noirs constituent pour elle un milieu de choix. Mais elle est très loin d'y être commune. »

Parus cristatus (L.) 1758. Mésange huppée.

J'ai rencontré deux fois la Mésange huppée aux mêmes lieux et à la même date indiquée ci-dessus pour la Mésange noire, ainsi que le 24 avril sur *Pinus sylvestris*, près de Saint-Laurent-le-Minier (limite de l'Hérault et du Gard).

MEYLAN a écrit à son sujet : « Se voit uniquement dans les forêts de résineux divers et forêts mixtes des étages moyens et supérieurs, même dans les pinèdes pures du causse Méjean (900-1.000 m.), et

des flancs de la vallée de la Jonte, 600-800 m., où nous n'avons pas rencontré d'autres Mésanges. Rencontré aussi sur le Mont Lozère, dans reboisement de *Pinus Mugo* (1.550 m.). » MAYAUD l'a étudiée sur les plateaux des causses : Méjean (11 mai 1932), Noir (12-14 mai 1932), du Larzac (17 mai 1932), et la donne comme moins rare que la Mésange noire.

Parus palustris (L.) 1758. Mésange nonnette.

J'ai rencontré la Mésange nonnette dans la vallée du Tarn, mais deux ou trois fois seulement, aux environs du Rozier et quelque part entre le Rozier et Sainte-Enimie (28 avril). Le 29 avril j'en ai observé 3 individus au-dessus de Sainte-Enimie (Lozère) dans les premières pentes du Méjean (sur Amandiers et Buis) ; 2 individus se battaient furieusement, semblant se disputer la fréquentation du troisième. Une rare apparition près de Florac (30 avril).

MEYLAN l'a notée comme peu répandue et rencontrée seulement près de Villefort (Lozère) (650 m.) et près de Florac (Lozère) (600-700 m.), dans verger, allées d'arbres et châtaigneraies. MAYAUD l'a notée des vallées du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie (14-16 mai 1932) et absente des plateaux des causses, sauf dans un ilot favorable : bois de Pins près de Sainte-Eulalie-de-Cernon (17 mai 1932) (causse du Larzac).

Aegithalos caudatus (L.) 1758. Mésange à longue queue.

J'ai souvent observé cette Mésange, qui est assez répandue, à toutes les altitudes : vallée de la Vis et causse de Saint-Maurice (24 avril), causse de Campestre et région d'Alzon dans le Gard (25 avril), vallée du Trévezet et causse Noir près de La Claparouse (26 avril), toute la vallée et les gorges du Tarn (27 et 28 avril), et en d'autres lieux encore, non notés, mais aucune n'était visible sur le causse Méjean. La Mésange à longue queue m'est apparue presque plus abondante sur les causses que dans les vallées, ce qui est surprenant.

MEYLAN la donne comme « peu répandue et probablement pas très commune ». Il ne l'a rencontrée qu'aux Baumes dans les gorges du Tarn (450 m.). MAYAUD l'a reconnue comme le Paridé le plus fréquent des vallées du Tarn et l'a trouvée également dans celles de la Jonte et de la Dourbie (8-18 mai 1932). Sur les plateaux des causses, il ne l'a observée que « sur celui de Rocamadour (4 mai 1932) (300 m.) et une seule fois sur le Méjean, près d'Aumières

(900 m.) ». HUGUES écrit : « Nicheuse (quelques couples le long du Gardon), erratique et de passage ».

Sitta europaea (L.) 1758. Sittelle torchepot.

Rencontrée une seule fois, le 25 avril, dans la châtaigneraie entre Sauclière et Saint-Jean-du-Bruel (limite du Gard et de l'Aveyron).

MEYLAN l'a rencontrée également dans les châtaigneraies, à Palhères (Lozère). HUGUES donne cette espèce comme « commune en Lozère, où elle niche ». Il l'a capturée à 850 m. d'altitude, face au causse Méjean, mais il ne donne pas la date.

Certhia brachyactyla BREHM 1820. Grimpereau brachyactyle.

Le Grimpereau brachyactyle est commun dans les parcs des propriétés de la banlieue de Montpellier (22 avril), dans la vallée de l'Hérault, entre Saint-Etienne-d'Issensac et Ganges (le 23 avril), dans la vallée de la Vis enfin, entre Ganges et Madières, où il semblait affectionner les Platanes, et à Navacelles, le 24 avril, au fond du cirque dans les gorges de la Vis. Commun également dans la châtaigneraie entre Alzon et Sauclières (limite du Gard et de l'Aveyron) le 25 avril.

Ce Grimpereau chantait dans la vallée de la Dourbie entre La Roque-Sainte-Marguerite et le Monna (Aveyron), le 27 avril. Il n'était pas très rare dans la vallée du Tarn et plus fréquent encore dans les environs du Rozier (27 et 28 avril). Je l'ai observé également au-dessus de Sainte-Enimie, dans la vallée du Tarn, en montant au Méjean (*Pinus sylvestris*).

Début mai 1946, je l'ai observé dans le parc du château de Montdardier (face Nord) et également dans les gorges de la Vis entre la Fou et Navacelles, et au village même de Blandas (Gard).

Cinclus cinclus (L.) 1758. Cincle plongeur.

J'ai peu rencontré le Cincle plongeur. Il fut aperçu sur la Vis, près de Madières, à l'entrée des Gorges et sur le Tarn, vers les Vignes (420 m.), dans la Lozère. Début mai 1946, l'espèce semblait rare sur la Vis supérieure, où une seule observation fut faite.

MEYLAN l'a vu sur le ruisseau de Palhères (Lozère), à 800 m. d'altitude. MAYAUD le donne comme « commun le long des cours d'eau des causses », sur le Tarn, la Jonte, la Dourbie. HUGUES écrit : « Sédentaire, commun en Lozère le long des cours d'eau, où il niche. »

Troglodytes troglodytes (L.) 1758. Troglodyte mignon.

Espèce assez répandue dans toutes les vallées : celle de la Vis (24 avril), de la Dourbie (25-26 avril), entre Saint-Jean-du-Bruel et Nant (Aveyron), de la Jonte (27 avril) près du Rozier, et du Tarn (28 avril), où elle chantait constamment, enfin à Sainte-Enimie. En mai 1946 (du 7 au 12), je l'ai observée dans la face Nord du parc du château de Montdardier et elle était commune au bord de l'eau, dans les hautes gorges de la Vis.

Prunella modularis (L.) 1758. Accenteur mouchet.

Aperçu une fois un individu le 30 avril dans un reboisement de résineux de la crête du Lozère, au Nord des Laubies.

MEYLAN donne, d'ailleurs, l'espèce comme « pas rare dans les reboisements du Lozère ».

Turdus viscivorus (L.) 1758. Grive draine.

Le 25 avril vers 20 heures une Grive draine chantait dans la châtaigneraie entre Sauclières et Saint-Jean-du-Bruel (Aveyron). Ce fut notre seule rencontre.

MEYLAN, qui la donne comme « répandue dans toute la région forestière moyenne et supérieure », l'a rencontrée près du Vigan (Gard) (500 m.), dans les châtaigneraies de Florac (Lozère) et du vallon de Palhères (Lozère) vers 650-700 m., jusque sur la crête du Lozère (reboisement de Pins, dans les pinèdes occidentales du Méjean (800-1.000 m.), dans la Jonte enfin (600-900 m.). « Un nid dans cette dernière localité contenait des œufs brisés, le 30 mai ».

MAYAUD la donne comme commune dans les « grands bois de Pins des plateaux des causses » et a pu entendre son chant sur les causses de Sauveterre, Méjean, Noir et du Larzac (7-17 mai 1932).

Il faut noter que cette espèce ne s'est pas révélée par son chant à la date de mon passage dans ces mêmes régions. La Grive draine commence généralement à chanter de très bonne heure, fin janvier ou au début de février. Mais elle fait plusieurs nichées et il n'est pas rare de l'entendre aussi chanter assez tard dans la saison, jusqu'à fin mai.

Turdus merula (L.) 1758. Merle noir.

Le Merle noir était commun dans les gorges de l'Hérault (23 avril) et de la Vis (23-24 avril). Il chantait vers 13 heures sous une chaleur accablante dans les pentes du causse de Saint-Maurice, au-dessus

de la Vis. Il chantait également entre Sauclière et Saint-Jean-de-Bruel (limite du Gard et de l'Aveyron), dans la vallée de la Dourbie (Aveyron), le 25 avril, dans la vallée du Tarn le 28 avril, à Sainte-Enimie (Lozère) le 29 avril.

Début mai 1946, les Merles noirs chantaient dans toutes les gorges de la Vis (limite du Gard et de l'Hérault). Ils se tenaient surtout dans les fonds, au bord de l'eau. Ils étaient rares sur les pentes. J'ai cependant trouvé sur un arbuste, à l'entrée d'une caverne, située presque à la partie supérieure du cirque de Navacelles, soit à 20 mètres environ de l'arête du causse, un nid dans lequel se trouvaient quatre jeunes prêts à s'envoler ; cette caverne était très humide.

Monticola saxatilis (L.) 1766. Merle de roche.

J'ai observé longuement un Merle de roche ♂ qui répétait sa petite chanson dans la vallée de la Jonte, non loin du Truel, dans les enrochements chaotiques et les vignes en terrasse, au Nord de la route de la vallée. Ce chant, difficile à reproduire, m'a semblé « sans prétention ». Des notes de Grives drainées, d'autres de Rouge-queue à front blanc, étaient reconnaissables. De temps à autre l'oiseau chantait au vol et terminait sa phrase par un plané nuptial du même style que celui des Pipits.

MAYAUD l'avait trouvé à peu près au même endroit le 13 mai 1932, et l'avait rencontré également sur le causse du Larzac entre l'Hospitalet et le Caylar (17-18 mai 1932).

Monticola solitarius (L.) 1758. Merle bleu.

Début mai 1946, j'ai observé un individu magnifiquement au cirque de Navacelle, sur l'arête du causse. La couleur bleu d'acier du Merle bleu ne se révèle réellement que sous un minimum de rayons de soleil. Par temps sombre la couleur de l'oiseau paraît noire, mais d'un noir profond et « chaud ». Cette couleur, et les allures de Traquet de l'oiseau, ne laissent pas place à une hésitation sur la détermination, alors même qu'il n'y aurait qu'un mauvais éclairage.

Oenanthe oenanthe (L.) 1758. Traquet motteux.

Je n'ai pas distingué subspécifiquement les Traquets motteux rencontrés et notés. Le 25 avril, j'ai observé deux ♂♂ sur le causse de Campestre près de Blandas (limite de l'Hérault et du Gard). L'un avait le front et le dessus de la tête entièrement gris, tandis

que l'autre avait le front nettement blanchâtre. D'autres individus ♂, observés sur le causse Noir le 26 avril, avaient le front à peine marqué de blanchâtre.

Les ♂♂ que j'ai observés sur le causse Méjean en assez grand nombre, le 29 avril, avaient le front tantôt gris se confondant avec la calotte, tantôt légèrement blanchâtre.

Début mai 1946, les couples, qui paraissaient très agités, étaient communs sur les causses de Blandas et de Montdardier.

MEYLAN, en 1932, a vu le Traquet motteux sur le causse Noir, et il l'a observé « abondant » sur le causse Méjean. Il l'a rencontré « en grand nombre » sur la crête du Lozère. A son sujet il écrit : « Par la teinte blanche étendue du front et par le blanc pur de la poitrine des ♂♂, les sujets des Cévennes et du Massif central se rapprochent de la race *nivea* WEIGOLD, décrite des montagnes du sud de l'Espagne ».

MAYAUD a, lui aussi, reconnu dans les Causses une race intermédiaire entre *nivea* et *oenanthe*. Il a rencontré le Traquet motteux sur les causses du Comtal, de Sauveterre, Méjean, Noir et du Larzac (300-1.000 m.). « Les ♂♂ étaient en plein chant »... (4-18 mai 1932). Le gris de la plupart des ♂♂ des causses ne serait pas « aussi pâle » que celui des *nivea* typiques, il serait donc plus foncé, mais « sans atteindre », dit MAYAUD, « la coloration typique *oenanthe* ».

Oenanthe hispanica (L.) 1758. Traquet stapazin ou oreillard.

J'ai observé un couple de Traquet stapazin ou oreillard le 22 avril, dans une partie pierreuse des garrigues, en bordure de la route entre Juvignac et Bel-air à 10 km. environ à l'Ouest de Montpellier. Le ♂ lançait un petit chant modeste, aigre-doux et sans beaucoup de musicalité. Je n'ai pas observé l'espèce dans les causses.

MAYAUD a rencontré un couple sur le causse de Sauveterre (800 m.), dans un endroit abrité, le 10 mai 1932 : « le ♂ adulte était en plein chant » et le 16 mai 1932 un ♂ sur le causse du Larzac le long de la route de la Cavalerie à Millau (Aveyron). MAYAUD donne l'espèce « commune dans les garrigues de la plaine de l'Hérault, près de Saint-Martin-de-Londres (19 mai 1932). HUGUES écrit : « Nicheur et de passage. Devenu rarissime. Commun autrefois au printemps. »

Saxicola rubetra (L.) 1758. Tarier des prés.

J'ai observé le 22 avril un ♂ de Tarier des prés dans les garrigues

de l'Hérault, aux abords de la route, près de Bel-Air, à 12 km. à l'Ouest de Montpellier. Le 24 avril, j'ai retrouvé l'espèce sur le causse de Saint-Maurice (550 m.), au-dessus de Navacelles, à la limite de l'Hérault et du Gard, représentée par une ♀, puis par un ♂ au sourcil blanc, particulièrement large. Le 25 avril, le Tarier des prés était presque commun sur le causse de Campestre (Gard) et j'ai remarqué, là également, la largeur du sourcil blanc des ♂♂ observés. Tous ces individus semblaient être en migration.

Saxicola torquata (L.) 1766. Tarier pâtre.

Le Tarier pâtre était très commun le 22 avril dans les garrigues de l'Hérault à l'Ouest de Montpellier, de part et d'autre de la route de Montpellier à Gignac (Hérault). J'ai remarqué là, comme peu de jours auparavant en Dombes, un ♂ « affublé » de deux ♀♀, sans m'en expliquer la raison. Le 25 avril, j'ai observé un couple sur le causse de Campestre, près de Blandas (Gard). Le 28 avril, un ♂ dans la vallée du Tarn entre Millau et le Rozier (Aveyron). Début mai 1946, les couples n'étaient pas rares sur les causses de Blandas et de Montdardier (Gard).

Phoenicurus phoenicurus (L.) 1758. Rouge-queue de muraille.

L'espèce n'est pas commune. Une seule observation : un ♂ chantait le 28 avril au Truel, dans la vallée de la Jonte.

MEYLAN l'a observé près d'Aulas (Gard) (400 m. et 750 m.), « dans verger et châtaigneraie », et « dans les gorges du Tarn, dans vergers sauvages, aussi en dehors des lieux habités » (420-450 m.). MAYAUD a rencontré « une ♀, en migration selon toute apparence » sur le causse Méjean, le 9 mai 1932. Il a observé aussi un couple au Rozier le 15 mai, qui lui a paru être un nicheur local. Le Rozier est à la jonction des vallées de la Jonte et du Tarn. HUGUES en 1937 écrivait : « commun au double passage ». A cette date, cet ornithologiste hésitait sur sa nidification occasionnelle dans le Gard. Le 8 mai 1946 un ♂ chantait dans le parc du château de Montdardier (Gard).

Phoenicurus ochruros gibraltariensis (GMELIN) 1789. Rouge-queue noir.

Le 23 avril un ♂ chantait sur une maison à Cazilhac (Hérault, limite du Gard). A 18 h. 30 le même jour, chant dans les rochers des gorges de la Vis, au niveau de Saint-Laurent-le-Minier (Gard).

Le Rouge-queue noir chantait encore le 24 avril sur le causse de Saint-Maurice, sur les maisons du village du même nom (550 m.), et au village de Navacelles (175 m.).

Le 25 avril un ♂ chantait dans les ruines d'une maison sur le causse de Campestre (Gard). Dans la vallée de la Jonte, plusieurs couples semblaient établis dans les enrochements situés entre la route et la base des falaises verticales. Dans la vallée de la Dourbie, c'est sur des habitations que j'en ai observé. L'espèce est commune, également, dans les enrochements divers de la vallée du Tarn, du Rozier à Sainte-Enimie (28 avril), et je l'ai observée dans les rochers ruiniformes du Méjean au-dessus de Florac (Lozère).

J'ai donc pu constater, là comme ailleurs, l'extraordinaire ubiquité du Rouge-queue noir.

Luscinia megarhynchos BREHM 1831. Rossignol chanteur.

Ce fut un des oiseaux les plus communs d'une grande partie des régions visitées. Il était d'autant plus remarquable, d'ailleurs, que les ♂ se manifestaient d'une façon merveilleuse, à chaque heure du jour et de la nuit, par leur voix incomparable. Je l'ai rencontré un peu partout, mais seulement dans les régions basses et moyennes. Absent en particulier, à cette date, des hauts causses, qui lui offrent peu de refuge avec la température fraîche et les vents très froids qui règnent encore fin avril sur ces hauts plateaux. Le Rossignol était commun le 22 avril dans les garrigues de l'Hérault et dans toute la partie de ce département que j'ai visitée, et située à l'Ouest de Montpellier. Commun le 23 avril, dans la vallée de l'Hérault et sur le causse de la Selle. Commun le 24 avril dans la vallée de la Vis, sur le causse de Saint-Maurice et à Navacelles.

Encore absent sur le causse de Campestre (700-900 m.), mais de nouveau commun dès les premiers vallons humides des premières pentes du Campestre sur Alzon, dans les vallées d'Alzon (600-650 m.) (Gard) et de Saint-Jean-du-Bruel (500-555 m.) (Aveyron). Les Rossignols chantaient encore dans toutes les gorges visitées, sauf dans les parties très étroites et encaissées, trop humides, et où par contre les Rouges-gorges se faisaient entendre : gorges du Trévezel (Gard) 500 m.-600 m., de la Dourbie, 400-500 m. (Aveyron), du Tarn, 380 m.-450 m. (Aveyron-Lozère), de la Jonte, 400 m., (22-29 avril). Par contre au début mai 1946 les ♂ chanteurs n'étaient pas rares dans les haies et les bosquets des agglomérations des causses de Blandas et de Montdardier (Gard).

MEYLAN a rencontré l'espèce dans le fond des vallées : au Vigan, 800 m. (Gard), le long du Tarn et de la Jonte, à Florac (Lozère). Il la donne comme ne s'élevant guère sur les versants voisins des vallées, au-dessus de 650 m. « Au-dessus de 500 ou 600 m., les couples ne sont plus qu'isolés », écrit-il.

Cependant MAYAUD, qui l'a notée comme très commune dans les vallées du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie, l'a rencontrée sur les plateaux des causses « partout où une formation buissonneuse lui fournit un habitat convenable, fût-il très sec et aride » : causse de Rocamadour, causse du Comtal, causse de Séverac, causse de Sauveterre (800 m.), causse Méjean (900 m.), causse de Massegros (600 m.), causse du Larzac (600-800 m.) (7-18 mai 1932). MAYAUD a noté aussi le Rossignol dans les garrigues de Saint-Martin-de-Londres (Hérault) (19 mai 1932).

Erithacus rubecula (L.) 1758. Rouge-gorge familier.

J'ai noté cette espèce le 23 avril vers 19 heures, dans la vallée de la Vis, près de Saint-Laurent-les-Minier (limite de l'Hérault et du Gard) (cris d'inquiétude et bribes de chant). Le 25 avril, plusieurs individus chantaient dans les châtaigneraies entre Saucelières et Saint-Jean-du-Bruel (Aveyron, limite du Gard). — Le 26 et le 27 avril, les Rouges-gorges chantaient communément dans les gorges du Trévezel, dans la vallée de la Dourbie et le 28 avril dans celles de la Jonte et du Tarn. Le 29 avril enfin, un individu chantait sur les pentes moyennes du Méjean, au-dessus de Florac (Lozère).

Au sujet de cette espèce dans les Cévennes méridionales, MEYLAN écrivait en 1932 : « on ne la trouve guère que dans les montagnes, au-dessus de 1.000 m., où il est parfois abondant ». Cet ornithologiste l'a noté à l'Aigoual, 1.100-1.200 m. « où il monte jusqu'à la limite des massifs forestiers, vers 1.500 m., et au Lozère, au Bois des Armes, de 1.050 à 1.620 m. » et dans la vallée de la Jonte où elle descend à 700 m. par suite du « caractère ombrophile de la végétation » (20 mai, 2 juin 1932).

MAYAUD n'a rencontré le Rouge-gorge que sur le causse de Rocamadour et sur le causse du Larzac (Sainte-Eulalie-de-Cernon) (4-17 mai 1932).

Sylvia cantillans (PALLAS) 1764. Fauvette passerinette.

En 1943, j'ai noté et observé la Fauvette passerinette le 23 avril sur le causse de la Selle (Hérault), très probablement en d'autres

lieux aussi, mais sans certitude. Par contre début mai 1946 j'ai observé plusieurs individus qui chantaient entre deux averses de pluie dans les pentes inextricablement broussailleuses du cirque de Navacelles (côté causse de Blandas). Le cri d'alerte est remarquable :

quine...

quine...

MEYLAN a noté en 1932 ce délicieux petit Sylviidé, au-dessus du Vigan (800 m.), dans les gorges du Tarn (450 m.), au cirque de Madasse dans le causse Noir vers 800 m., « toujours dans les broussailles inextricables ». Le même auteur l'a noté comme « hôte fréquent de la garrigue languedocienne ». Sur les plateaux, MAYAUD ne l'a rencontré « qu'aux alentours de Montpellier-le-Vieux (sur l'abord méridional du causse Noir, le 14 mai 1932, dans Buis et Amélanchiers). Par contre, il l'a notée commune sur les pentes des plateaux : pentes méridionales du causse Méjean, 400-500 m., versant Nord-Ouest du causse Noir, 650-700 m., sur les pentes méridionales du causse de Massegros, 600 m., sur les pentes Nord-Est du causse du Larzac (600 m.) (Buis, Amélanchiers, buissons de Chênes, Pins, *Juniperus communis*, broussailles...), et l'a trouvée aussi dans les garrigues de Saint-Martin-de-Londres (19 mai 1932).

Sylvia communis LATHAM 1787. Fauvette grisette.

Très commune au fond des vallées jusqu'aux plateaux : gorges de la Vis, causse de Saint-Maurice, Navacelles, causses de Campestre, gorges du Trévezel, de la Dourbie, causse Noir, gorges du Tarn et (un peu moins commune), de la Jonte, sur les pentes du Méjean au-dessus de Sainte-Enimie, mais absente du causse même du Méjean (23-29 avril 1943).

Début mai 1946, j'ai noté que cette Fauvette était de beaucoup la plus commune et qu'on la rencontrait partout sur les causses de Blandas et de Montdardier (Gard), là où croissent les moindres arbustes et les broussailles diverses, ainsi que sur les pentes à végétation arbustive des gorges de la Vis, et au fond des gorges, surtout lorsqu'elles ne sont pas trop encaissées.

MEYLAN, qui donne cette espèce comme répandue inégalement dans les parties méridionales et basses des Cévennes, l'a rencontrée autour du Vigan (Gard) vers 250 m., sur le Mont Lozère, 1.150 à 1.350 m., et dans les vallées du Tarn, du Tarnon et de la Jonte, 420 à 700 m.

MAYAUD a observé la Fauvette grisette « dans les Buis, Genévriers à Amélançhiers ou Buissons d'épines des causses de Rocamadour, du Comtal, de Sauveterre, Méjean, Noir et du Larzac ; et en outre sur les flancs cultivés du causse du Massegros, depuis le Tarn jusqu'au Buffarel, dans les haies entourant les champs des environs de la Cavalerie, dans un petit taillis de Chênes auprès de Sainte-Eulalie-de-Cernon, dans les buissons de la vallée de la Jonte et des alentours de Sainte-Enimie (4-18 mai 1932).

Sylvia atricapilla (L.) 1758. Fauvette à tête noire.

Je l'ai observée à quelques reprises seulement. Un ♂ chantait le 23 avril sur les bords de l'Hérault. Une ♀ silencieuse cherchait sa nourriture dans un vallon à végétation arbustive sur le causse de Saint-Maurice le 24 avril (550 m.). Un ♂ chantait le même jour à Navacelles (175 m.) au fond des gorges de la Vis. Un ♂, encore, chantait le 26 avril à Trèves (550 m.), dans le Gard. Cette Fauvette chantait aussi en plusieurs points de la Vallée du Tarn, entre Millau et le Rozier et en particulier à proximité immédiate de cette localité, le 27 avril, et, plus rarement, entre le Rozier et Sainte-Enimie, le 28 avril.

Au début de mai 1946, j'ai entendu la Fauvette à tête noire chanter dans le fond des gorges de la Vis, au delà de la Fou, en direction de Vissec. Cette Fauvette aime les lieux frais.

MEYLAN a conclu à une répartition assez inégale dans les Cévennes, comme d'ailleurs dans le Massif Central. Il l'a notée des basses vallées, du Vigan (Gard), de Rouse, de Florac (Lozère), près de Peyreleau (Aveyron). MAYAUD l'a notée à Sainte-Enimie et au Rozier dans la vallée du Tarn, dans la vallée de la Jonte, et dans celle de la Dourbie (8-16 mai 1932). En outre, il l'a observée exceptionnellement sur le causse du Larzac, dans le Bois de Pins, îlot-refuge, des environs de Sainte-Eulalie-de-Cernon (17 mai 1932), et a signalé qu'elle habite aussi la verte petite vallée du Cernon (causse du Larzac).

Sylvia hortensis (GMELIN) 1788). Fauvette orphée.

La Fauvette orphée chantait le 7 mai 1946 dans un jardin clos près du Vigan, et aussi le même jour dans un jardin proche de la gare de Sumène (Gard).

MAYAUD l'a entendu chanter sur le Larzac et dans les garrigues de Saint-Martin-de-Londres (mai 1932).

Cettia cetti (TEMMINCK) 1820. Bouscarle de Cetti.

La Bouscarle semblait commune dans toute la vallée de l'Hérault, à Aniane, à Saint-Etienne-d'Issensac (Hérault) les 23 et 24 avril 1943. De par son chant, il est impossible que cet oiseau passe inaperçu. Je n'ai fait aucune autre observation.

Phylloscopus bonelli (VIEILLOT) 1819. Pouillot de Bonelli.

Cet oiseau est caractéristique des causses à cette époque, et je l'ai observé un peu partout et en grand nombre : le 23 avril, sur le causse de la Selle (Hérault), le 24 avril sur le causse de Saint-Maurice (Hérault), le 25 avril sur le causse de Campestre et extrêmement commun dans *Pinus sylvestris*, près de Nant (Aveyron), vers 500 m. Je l'ai observé aussi le 26 avril dans les pentes des gorges du Trévezet et sur le causse Noir, le 27 avril dans les pentes des gorges de la Dourbie, le 28 et le 29 avril dans les pentes des gorges de la Jonte et du Tarn jusqu'à Sainte-Enimie et particulièrement nombreux dans les *Pinus sylvestris* des pentes du Méjean, au-dessus de Sainte-Enimie (Lozère). J'avais également rencontré le Pouillot de Bonelli, le 22 avril dans les garrigues de l'Hérault, près de Bel-Air, à l'Ouest de Montpellier.

Début mai 1946, un individu, peut-être plusieurs, chantaient au fond des gorges de la Vis, vers la Fou. Plusieurs aussi chantaient dans la montée du Vigan à Montdardier (Gard). Un seul sur le causse de Blandas.

Phylloscopus collybita (VIEILLOT) 1817. Pouillot véloce.

Les observations de cette espèce furent rares. Le 28 avril un individu chantait dans la vallée de la Dourbie, près de Le Monna (Aveyron). Le 29 avril, le Pouillot véloce était commun sur les pentes du Méjean au-dessus de Sainte-Enimie (Lozère) (*Pinus sylvestris*, jusqu'à 650-700 m.).

Début mai 1946, un individu chantait dans les gorges de la Vis au-dessus de la Fou.

Les observations de MEYLAN furent également peu nombreuses : « quelques-uns dans la vallée de la Jonte, à l'Uzac, vers 800 m., ainsi que près de Peyreleau (Aveyron), 600 m. ». Sur le causse Méjean, dans jardin, 1.000 m., et vers la crête du Lozère, 1.500 m., « dans reboisement de *Pinus Mugo* ».

MAYAUD n'a observé l'espèce que « dans les gorges du Tarn, en aval de Peyreleau, sur les flancs septentrionaux du causse Noir,

en face du Truel », et près de Sainte-Eulalie-de-Cernon sur le Larzac (11-17 mai 1932).

Motacilla alba alba (L.) 1758. Lavandière grise.

L'espèce paraît rare, Je ne l'ai observée que dans les gorges du Tarn, le 28 avril, à deux reprises, entre le Rozier et Sainte-Enimie (Lozère).

MEYLAN n'a observé qu'une seule fois la Lavandière grise dans les Cévennes méridionales : sur le Gard de Saint-Jean, non loin de Peyrolles, vers 300 m. MAYAUD ne l'a notée que « sur de rares points des vallées du Tarn et de la Dourbie : un couple à Sainte-Enimie (8 mai 1932) et un autre, entre le Monna et la Roque-Sainte-Marguerite (16 mai 1932).

Motacilla cinerea TUNSTALL 1771. Lavandière jaune.

Cette espèce était commune le 23 avril sur tout le cours de l'Hérault et le 24 avril dans la vallée et les gorges de la Vis et à Navacelles. Je ne l'ai pas observée dans les gorges du Trévezel. Elle était beaucoup plus rare, les 26 et 27 avril, dans les gorges de la Dourbie et même du Tarn (Aveyron), à l'exception de la partie comprise entre la Malène et Sainte-Enimie (Lozère), où les ♂♂ chantaient assidûment, le 28 avril.

Au début de mai 1946, l'espèce était toujours commune au fond des gorges de la Vis, à Navacelles.

Anthus spinoletta (L.) 1758. Pipit spioncelle.

J'ai rencontré le Pipit spioncelle le 29 avril sur une crête du Mont Lozère, au nord des Laubies et j'ai pu observer son vol nuptial.

MEYLAN, en 1932, l'a déjà signalé du Lozère, comme « régulier entre 1.400 m. et la crête (jusqu'à 1.700 m.) ».

Anthus pratensis (L.) 1758. Pipit des prés.

Au même lieu que l'espèce précédente, c'est-à-dire au Nord des Laubies, non loin des crêtes Ouest du Mont Lozère, dans un bas-fond tourbeux, j'ai pu observer également le vol nuptial du Pipit des prés.

MEYLAN a trouvé cette espèce nichant en 1932 dans la dépression tourbeuse de l'Hôpital (Lozère) vers 1.320 à 1.370 m.

Je ne sais si tous mes collègues sont comme moi-même, mais ai les plus grandes difficultés pour distinguer le vol nuptial et le chant nuptial de ces deux espèces de Pipit.

Anthus trivialis (L.) 1758. Pipit des arbres.

En 1943, j'ai entendu le Pipit des arbres, le 22 avril, un peu à l'Ouest de Montpellier, dans des cultures, en bordure des garrigues, vers Celleneuve (Hérault). Le 25, plusieurs ♂♂ chantaient dans la châtaigneraie entre Alzon et Sauclières (limite du Gard et de l'Aveyron). Le 26 avril, de nombreux ♂♂ chantaient dans les gorges du Trévezel, à Trèves, et jusque dans les derniers vallons abrités des flancs du causse Noir, au-dessus de Trèves (730 m.), dans le Gard.

Début mai 1946, j'ai observé un Pipit des arbres, silencieux, sur le causse de Montdardier, près du village du même nom.

Anthus campestris (L.) 1758. Pipit rousseline.

Le 8 mai 1946, sur le causse de Blandas, non loin des pentes de Navacelles, un individu est cantonné et chante.

Lanius senator (L.) 1758. Pie-grièche rousse.

Les seules observations de cette espèce en 1943 furent celles de plusieurs individus le 23 avril dans la vallée de l'Hérault. Cependant en 1946, le 7 mai, j'ai noté un individu, isolé, perché sur un arbuste, sous la pluie, en plein causse de Blandas.

Lanius collurio (L.) 1758. Pie-grièche écorcheur.

Le 7 mai 1946, observé un superbe ♂ de cette espèce, sur le causse, entre Montdardier et Blandas (Gard).

Passer montanus (L.) 1758. Moineau friquet.

C'est seulement dans le cimetière de Cazilhac (Hérault, limite du Gard) que j'ai observé une petite bande de 8 à 10 individus.

MEYLAN le donne comme « assez commun » dans la contrée du Vigan (250 m.-400) dans le Gard, seul lieu où il l'ait rencontré.

Passer domesticus (L.) 1758. Moineau franc.

En 1943, j'ai rencontré le Moineau franc près des habitations, sur le causse de Campestre le 25 avril, dans les gorges du Tarn au Rozier et de la Jonte, au Truel, le 28 avril, à la Malène et à Sainte-Enimie (Lozère) les 28 et 29 avril, sur le causse Méjean à Masdeval le 30 avril. Début mai 1946, il était commun à Montdardier et à Blandas (Gard).

Fringilla coelebs (L.) 1758. Pinson des arbres.

Déjà en 1943, j'avais noté le Pinson des arbres, absolument partout : vallée de l'Hérault, causse de la Selle, gorges de la Vis, Navacelles, causses de Saint-Maurice, causse de Campestre, vallée d'Alzon, châtaigneraie de Sauclières, gorges du Trévezet, Trèves, causse Noir (La Claparouse), vallée de la Dourbie, de la Jonte et du Tarn, jusqu'à Sainte-Enimie, causse Méjean (près des habitations). Florac, etc... (Hérault, Gard, Aveyron, Lozère, du 22 au 28 avril 1943). Depuis Madières (limite de l'Hérault et du Gard) au Sud, jusqu'à Florac (Lozère) au Nord, j'ai remarqué qu'une note finale, curieuse, empruntée, je crois, au Rouge-queue à front blanc, une sorte de *huite*..., marque la fin de chaque phrase du chant des ♂♂.

Début mai 1946, l'espèce était toujours une des plus communes. Les ♂♂ chantaient partout au Vigan, en montant à Montdardier, sur les causses de Blandas et de Montdardier et près de la moindre habitation, abritée de quelques arbres feuillus.

Serinus canaria serinus (L.) 1766. Serin cini.

En 1943, l'espèce chantait dans la banlieue de Montpellier et dans les jardins et parcs des localités à l'Ouest de Montpellier le 22 avril, dans la vallée de l'Hérault le 23 avril, près d'Alzon (Gard) le 25 avril, à Nant (Aveyron), Cantobre (Aveyron, limite du Gard), Trèves (Gard) le 26 avril, dans la vallée de la Dourbie le même jour, auprès des lieux habités du causse Méjean le 29 avril, tout au long de la vallée de la Jonte jusqu'au Truel le 29 avril, tout au long de la vallée du Tarn jusqu'à Sainte-Enimie le 28 et le 29 avril, et dans la vallée de la Jonte jusqu'au Truel le 28 avril.

En 1946, les Cinis chantaient sur le causse, près de Blandas (début mai) et un couple nourrissait des jeunes au nid sur un Pin sylvestre, dans la pente du cirque de Navacelles (côté causse de Blandas).

MEYLAN ne l'a « rencontré que dans le Sud du territoire, au Vigan et à Aulas (Gard), 250-500 m., dans les cultures et olivettes des versants, puis autour de Florac (Lozère), 550-600 m., où il est assez nombreux dans les jardins et aux abords immédiats de la localité ». MAYAUD n'a trouvé l'espèce « que dans les vallées du Tarn et de la Dourbie : Sainte-Enimie, environs de Peyreleau et de Millau (7-16 mai 1932).

Carduelis cannabina (L.) 1758. Linotte des vignes.

J'ai fait de très nombreuses observations de cette espèce, mais il ne m'a pas été possible de discerner les oiseaux qui auraient pu être déjà installés pour la nidification, de ceux qui étaient des migrants, dont manifestement un grand nombre parcouraient encore à cette date toutes les régions traversées.

Le 22 avril, les Linottes étaient extrêmement répandues dans les vignes de part et d'autre de la route entre Montpellier et Gignac (Hérault), soit par couples, soit le plus souvent par bandes bruyantes de 12 à 25 individus. Elles étaient répandues également le 23 avril dans la vallée de l'Hérault, le 24 avril sur le causse de Saint-Maurice et à Navacelles, le 25 avril par petits groupes de 3 à 5 sur le causse de Campestre et dans les cultures entre Alzon et Nant (Gard et Aveyron), le 26 avril sur le causse Noir près des habitations (la Claparouse) ou même en plein causse, le 28 avril sur le causse Méjean. Par contre elles étaient rares ou absentes dans les vallées encaissées : pas observées dans la Dourbie et la Jonte, et observées deux fois seulement tout au long de la vallée du Tarn, au Rozier et à Sainte-Enimie (28 avril).

Début mai 1946, la Linotte n'était pas trop rare sur le causse de Blandas, où on pouvait l'observer par groupes de deux ou de quatre sur des arbustes ou des fils électriques.

Carduelis carduelis (L.) 1758. Chardonneret élégant.

J'ai observé le Chardonneret dans les propriétés et les parcs de la banlieue de Montpellier le 22 avril 1943, au village même du causse de la Selle et dans la vallée de l'Hérault, entre Saint-Etienne-d'Issensac et Ganges le 23 avril. Également sur le causse de Saint-Maurice (580 m.), au-dessus de Navacelles, et à Navacelles même dans les gorges de la Vis le 24 avril. Je l'ai rencontré enfin partout dans les vallées et surtout près des agglomérations, le long de la Dourbie, près de Nant et de Cantobre, le long du Trévezet, près de Trèves, et même sur le causse Noir près de La Claparouse (850 m.) le 25 avril. Enfin dans la vallée du Tarn entre Millau et le Rozier, et dans la vallée de la Jonte, jusqu'au Truel, le 27 avril, puis dans la haute vallée du Tarn, du Rozier à Sainte-Enimie (Lozère), où il était commun et abondant le 28 avril. De plus il n'était pas rare sur le causse Méjean près des habitations, au Mas Saint-Chély et au Masdeval le 29 avril. En 1946, le 6 mai, plusieurs chantaient sous la pluie, dans les arbres du village de Blandas.

J'en ai observé également vers la même date dans les pentes du cirque de Navacelles, sous le causse de Blandas.

MEYLAN, qui en a peu rencontré en 1932, écrit : « Semble irrégulier et pas très commun dans les Cévennes méridionales. » Il l'a noté à Palhères (Lozère) dans verger, en petit nombre à Florac (Lozère), 550-600 m., et sous la forme de deux sujets errants, dans les pentes buissonneuses au-dessus de la Malène, dans les gorges du Tarn vers 750 m. (20 mai-2 juin 1932).

Chloris chloris aurantiiventris CABANIS 1850. Verdier d'Europe.

Rencontré le 22 avril dans les propriétés privées de la banlieue Ouest de Montpellier (Hérault) et observé le 23 avril dans la vallée de l'Hérault entre Saint-Étienne-d'Issensac et Ganges (Hérault).

MEYLAN a rencontré le Verdier autour du Vigan (Gard) vers 250-400 m. et de Florac (Lozère) vers 550-600 m. Il le donne comme « assez commun », en ces lieux.

Emberiza calandra (L.) 1758. Bruant proyer.

Le Bruant proyer était extrêmement commun entre Montpellier et Gignac et particulièrement dans les garrigues entre Celleneuve et Saint-Paul-de-Valmalle (Hérault) le 22 avril. Ces Bruants étaient si nombreux qu'on pouvait entendre un chant continu de part et d'autre de la route.

Emberiza citrinella (L.) 1758. Bruant jaune.

L'espèce n'est pas commune. J'ai entendu son chant entre Montpellier et Gignac (Hérault) dans les cultures, près de Saucières (limite du Gard et de l'Hérault) vers 750 m., et enfin dans la vallée du Tarn, sur les pentes du Méjean, au-dessus de Sainte-Enimie (Lozère), le 29 avril.

Le 9 mai 1946, un ♂ chantait sur le causse de Montdardier. Mais je l'ai considéré comme une rareté en ce lieu.

MEYLAN ne l'a observé qu'une seule fois en 1932 : à Villeneuve, versant Sud du Mont Lozère, vers 1.250 m. (20 mai-2 juin). MAYAUD croit l'avoir aperçu le 17 mai 1932, près du Caylar (Hérault), vers 730 m., sur le causse du Larzac.

Emberiza cirrus (L.) 1766. Bruant zizi.

Très commun dans les régions envisagées. C'est le plus abondant de tous les Bruants. C'est aux environs de Gignac (Hérault), à

30 km. à l'Ouest de Montpellier, que j'ai observé le premier ♂ chantant. Puis l'espèce devint commune près du Pont du Diable, à 1 km. à l'Est de Saint-Jean-de-Fos (Hérault), le 22 avril 1942. Le Bruant zizi était naturellement commun dans la vallée de l'Hérault, le 23 avril, entre Saint-Étienne-d'Issensac et Ganges. Le 24 avril, il chantait dans les gorges de la Vis, vers Madières (limite des départements de l'Hérault et du Gard), sur le causse de Saint-Maurice (Hérault) et à Navacelles (175 m.) au fond des gorges de la Vis. Puis ce fut dans des *Pinus sylvestris*, près de Nant (Aveyron) vers 480 m., que je l'ai retrouvé, le 25 avril. Il était commun le 26 avril dans des environs de Trèves (Gard), dans les gorges du Trévezet, et plus rare sur le causse Noir le même jour près des habitations : La Claparouse, Revens (790 m.). Commun encore les 27 et 28 avril, dans les vallées de la Dourbie et de la Jonte, jusqu'au Truel, mais beaucoup plus rare dans la vallée du Tarn, où je ne l'ai observé que 3 ou 4 fois.

En 1946, le 10 mai, un individu chantait au point de vue de Navacelles, sur le causse de Blandas.

Emberiza hortulana (L.) 1758. Bruant ortolan.

Plusieurs Bruants ortolans chantaient le 29 avril, près des Laubies sur les pentes Ouest du Mont Lozère, vers 1.520 m. d'altitude.

Début mai 1946, ce Bruant était commun sur les causses de Blandas et de Montdardier. Son chant retentissait partout sous la pluie...

MEYLAN, qui a rencontré l'espèce seulement « dans les Cévennes méridionales », l'a notée du Vigan (Gard), 350 et 800 m., de Villeneuve (Lozère), vers 1.250 m., et « assez commun près de Florac, surtout sur le flanc gauche de la vallée du Tarnon, talus d'éboulis calcaires avec buissons, vignes, prairies sèches... » Il l'a trouvée également sur le causse Méjean (850-1.100 m.). MAYAUD a rencontré l'Ortolan « en quelques points des plateaux des causses » : causse du Comtal, causse Méjean, causse Noir, causse du Larzac. Il écrit : « sauf auprès du Caylar, où il nous a paru relativement commun, il est rare sur tous les plateaux. Nous l'avons trouvé aussi dans la vallée du Tarn, à Chambonnet et à Aguessac (11-12 mai 1932) ».

Emberiza cia (L.) 1766. Bruant fou.

Le 24 avril un individu chantait non loin de Madières, à l'Ouest de cette localité, à l'entrée des gorges de la Vis, 250 m. Le 28 avril

un ♂ chantait dans les gorges de la Jonte, au-dessus du Truel (540 m.). Il m'a sans doute échappé dans la vallée du Tarn et dans beaucoup d'autres lieux où je l'ai sûrement rencontré, mais où les aperçus furtifs ne m'ont pas permis une identification certaine.

MEYLAN a écrit en 1932 : « Répandu dans les contrées montagneuses et rocheuses ; rare ou manque dans les régions basses et peu accidentées. Assez commun. » Il l'a noté dans le vallon de Palhères (Lozère), 850-1.000 m., autour de Florac (Lozère), ainsi que dans les glariers du Tarn, 540-800 m. Il l'a rencontré enfin dans les gorges du Tarn, 420-500 m., et le causse Noir, 800-900 m. MAYAUD a écrit de son côté : « Le Bruant fou nous a paru rare sur les plateaux des causses. »

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- ROCHON-DUVIGNEAUD (Dr A.). — *Les Grands Rapaces des gorges du Tarn*. Revue Française d'Ornithologie, n° 142, 7 février 1921, pp. 21-25 ; n° 143, 7 mars 1921, pp. 33-37 ; n° 144, 7 avril 1921, pp. 53-56.
- HEIM DE BALSAC (Henri). — *Excursion ornithologique dans la région des Causses*. Revue Française d'Ornithologie, n° 162, 7 octobre 1922, pp. 337-341 ; n° 163, 7 novembre 1922, pp. 356-362.
- *Une visite aux Vautours des Gorges du Tarn et de l'Ardèche*. — Bull. Soc. Nat. d'Acclimatation, mai, juillet, octobre et décembre 1925.
- ROCHON-DUVIGNEAUD (Dr A.). — *La protection des Vautours*. Bulletin de la Fédération des Groupements français pour la protection des Oiseaux, n° 2, avril 1929, pp. 50-56.
- MEYLAN (Olivier). — *Les Cévennes et le Massif central. Contribution à l'étude avifaunistique d'une région montagneuse*. Archives Suisses d'Ornithologie, vol. I, fasc. 2, juillet 1933 ; fasc. 4, avril 1934.
- MAYAUD (Noël). — *Coup d'œil sur l'avifaune des Causses*. Alauda VI, n° 2, avril-juin 1934, pp. 222-259.
- HUGUES (Albert). — *Contribution à l'étude des Oiseaux du Gard, de la Camargue et de la Lozère, avec quelques notes additionnelles sur les Oiseaux de la Corse*. Alauda IX, n° 2, avril-juin 1937, pp. 151-209.